

Aujourd'hui: Nuageux avec quelques averses
Minimum 6° Maximum 14°
Demain: Nuageux avec quelques averses DETAILS CAHIER SPORTS

● MONTRÉAL, JEUDI 15 MARS 1990

106^e ANNÉE N° 143

76 PAGES, 6 CAHIERS

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Iles de La Madeleine: 1.00
Ailleurs au Québec: 50 cents **35¢**

Aujourd'hui



Claude Ryan se vide le coeur

Il faudra peut-être revoir la place du Québec dans ce pays, dit-il

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Si les manifestations d'hostilité envers le fait français devaient continuer à se multiplier, «si elles devaient s'imposer comme l'expression de ce que pense véritablement de nous la majorité des Canadiens de langue anglaise, il faudrait à n'en point douter que nous nous interroguions de

manière décisive sur notre place dans ce pays.»

C'est ce qu'a déclaré, en pesant chacun de ses mots, le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Science, Claude Ryan, hier soir lors du débat entourant la présentation d'une motion du Parti québécois invitant l'Assemblée nationale à réaffirmer le maintien de la fameuse clause nonobstant, dont le gouvernement Bourassa s'est servi pour soustraire à l'application de

la Charte des droits et libertés les dispositions de la Loi 178 sur la langue d'affichage dans les commerces.

Indiquant que le gouvernement se refusait cependant à suivre l'opposition dans «la voie étroite où elle souhaiterait l'enfermer», M. Ryan, également responsable de l'application de la Charte de la langue française, n'a néanmoins proposé aucun amendement à la motion, laissant sans doute ce soin au ministre Gil Rémillard,

responsable du dossier du Lac Meech, qui interviendra à son tour sur cette épineuse question, mercredi prochain.

La motion, présentée par le député de Lac-Saint-Jean, Jacques Brassard, se lit comme suit: «Que l'Assemblée nationale dénonce le sentiment antifrancophone qui prévaut au Canada anglais à la suite de l'utilisation par le Québec de la clause nonobstant, qu'elle réitère sa conviction que la majorité anglophone du Qué-

bec est de loin la mieux traitée des minorités canadiennes, qu'elle réaffirme que cette clause nonobstant constitue le dernier rempart assurant la survie de la nation québécoise et qu'elle n'entend abdiquer aucun de ses pouvoirs par rapport à son utilisation, plus particulièrement dans le domaine de la langue.»

Dans un discours d'une demi-heure, Jacques Brassard s'en est pris à certains leaders de la com-

VOIR RYAN EN A 2

B7 GORBATCHEV

Ses deux rivaux potentiels s'étant désistés, Mikhaïl Gorbatchev est désormais assuré d'être proclamé président de l'Union soviétique.

B1 DÉFICIT

Le déficit provincial pour l'année en cours sera de 1,6 milliard, 100 millions de plus qu'il n'avait été prévu dans le budget de mai 1989.

S3 CANADIEN 3 OILERS 3

Le gardien Patrick Roy a réussi 39 arrêts et permis au Canadien de faire match nul, dans une partie marquée de plusieurs beaux jeux.

Sommaire

Annonces classées

Immobilier.....	D9 à D14
Marchandises.....	D14, D15
Emplois.....	D15, D16
Automobiles.....	D16, D17
Propositions d'affaires.....	D2
Arts et spectacles	
Informations.....	E1 à E6
Horaires.....	E5
Bandes dessinées.....	D10
Bridge.....	D16
Décès.....	D18
Design / Art de vivre.....	C1 à C6
Economie.....	D1 à D8
Êtes-vous observateur?.....	D9
Feuilleton.....	D11
Horoscope.....	D12
Le monde.....	B6, B7, C7
Loteries.....	A4
Mots croisés.....	D15
«Mot mystère».....	D14
Télévision.....	E2
Têtes d'affiche.....	A7
Tribune libre.....	B2
TABLOÏD SPORTS	
Réjean Tremblay.....	5
Robert Duguay.....	6
Mots croisés.....	10

«Que Wells se mêle de ses oignons!»

— Mulroney

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

Brian Mulroney a demandé hier au premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, de «se mêler de ses oignons» et de le laisser manoeuvrer à sa guise pour tenter de sauver l'accord du lac Meech.

M. Wells avait exprimé la crainte que des négociations entre Ottawa et d'autres provinces au sujet de l'accord ne se déroulent dans son dos.

«Ce n'est pas de ses affaires, ajoute-t-il, si je décide de parler à un autre premier ministre et dans quelles circonstances. Je n'ai pas d'excuses à lui offrir ni d'explications à lui donner.»

«S'il veut collaborer avec nous, tant mieux. Mais lorsqu'il essaie de donner des directives au premier ministre du Canada ou au gouvernement fédéral et de limiter notre champ d'action, qu'il se mêle de ses oignons. Je vais procéder de la manière dont l'intérêt national me le dicte. Je n'ai pas besoin qu'il me donne des conseils là-dessus.»

Le gouvernement de Terre-Neuve avait porté la semaine dernière un autre dur coup à l'entente constitutionnelle en annonçant, dans le discours du Trône de l'Assemblée législative, son intention de retirer son appui à l'accord.

VOIR WELLS EN A 2

L'optimisme de Merrill Lynch n'est pas partagé par tous

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Les investisseurs américains sont nerveux devant l'incertitude que laisse planer le gouvernement du Québec quant à ses intentions en cas d'échec du Lac Meech. Un virage souverainiste du Québec aurait probablement un effet néfaste sur la cote financière de la province, et la forcerait à hausser les intérêts payés aux acheteurs d'obligations québécoises sur le marché international.

Rejoints par La Presse hier, les analystes new-yorkais de Standard and Poor's, Moody's et Salomon Brothers s'entendaient sur un point: les investisseurs américains sont singulièrement préoccupés par l'effet de l'échec probable du Lac Meech et l'ambiguïté des déclarations récentes du premier ministre Bourassa.

Dirk Damrau, analyste des valeurs canadiennes chez Salomon Brothers — l'une des firmes qui évaluent des obligations québécoises aux États-Unis, est catégorique: «Il y a une vague de préoccupations à l'endroit du Québec. Au cours des

VOIR MERRILL EN A 2

«ENCORE UNE FOIS... DES FEMMES»



Des inconnues ont déposé des fleurs chez Haarlem, hier, en mémoire des victimes. En médaillon, Claire Samson, 34 ans, assassinée mardi soir.

PHOTO PIERRE CÔTE, La Presse

Rue Laurier, on est révolté

SUZANNE COLPRON

«Encore une fois de trop! Des femmes victimes... La peine de mort à tous les meurtriers!»

Ce petit mot inséré dans une gerbe de fleurs traduisait bien, hier, le sentiment d'horreur et de révolte des commerçants de la rue Laurier, à Outremont.

Deux inconnues étaient passées hier matin pour déposer deux bouquets de roses sur le comptoir de la boutique Haarlem où, la veille, deux jeunes vendeuses avaient trouvé une mort atroce. Claire Samson, 34 ans, et Danielle Laplante, 24 ans, ont été violentées et poignardées dans le sous-sol du magasin.

Les corps ont été découverts par le sergent Jean-Pierre Lamoureux, peu après 21 h mardi. Une demi-heure plus tôt, la compagnie responsable du système d'alarme avait téléphoné à la gérance pour l'aviser que le système n'avait pas été enclenché comme à

l'ordinaire. Enceinte de huit mois, Mme Valérie Merley s'est rendue à la boutique avec son mari. Mais elle a hésité à entrer... Un pressentiment?

Bâillonnées et ligotées, les deux vendeuses ont été trouvées dans une mare de sang. La plus jeune, Danielle Laplante, travaillait chez Haarlem depuis seulement trois jours. Son corps a été découvert dans le bureau de la gérante, au sous-sol du magasin. Elle était menottée derrière le dos. L'autopsie, pratiquée hier au laboratoire de médecine légale, a révélé qu'elle avait été violée.

Quant à sa compagne de travail, Claire Samson, elle a été trouvée près d'une des deux portes de sortie de secours, au sous-sol. Tout laisse croire qu'elle a tenté d'échapper au meurtrier. Mortellement atteinte de plusieurs coups de couteau, elle n'a pas été agressée sexuellement. Mme Samson travaillait à la boutique depuis neuf ans. Elle avait cessé au printemps dernier pour se consacrer à la

danse artistique. Mais, faute de contrats, elle avait repris son ancien emploi il y a quelques mois.

Révolte, rue Laurier

«Pourquoi les avoir tuées? Quel malheur!», s'est exclamée la propriétaire de la chocolaterie Le Notre, Mme Ruth Groc. «On se sent toutes un peu coupables. Quand je pense que je faisais d'affreuses plaisanteries avec le cuisinier pendant que ces deux jeunes femmes subissaient les pires sévices. Il faut trouver le coupable!»

L'Association des commerçants de la rue Laurier compte se réunir demain matin au restaurant La Lucarne pour étudier différents moyens d'améliorer la sécurité des employés. La propriétaire du restaurant, Mme Patricia Lévesque, est révoltée. «C'est inadmissible. Tout être humain a le droit de gagner sa vie en sécurité. Ça fait 17 ans que nous sommes ici et je

VOIR LAURIER EN A 2

Les héros déçus de la révolution



GILBERT GRAND
envoyé spécial
La Presse À BERLIN-EST

Des chaînes de champions multicolores sont bien tendues entre les colonnes rouge brique de la nef, mais ils sont éteints. Les posters accrochés le long de la tribune n'illustrent pas la présente campagne électorale mais témoignent

plutôt des luttes passées contre les brutalités de la police secrète. Non, l'humeur n'est pas à la fête dans l'église de Gethsemani, haut lieu de la résistance de l'opposition pacifique est-allemande.

Quand, de sa voix éraillée, Wolf Biermann chante *Je vis encore le rêve de la Commune* que ma mère me racontait, l'émotion qui étreint les centaines de personnes massées jusqu'au deuxième balcon est à la mesure de leur déception.

Quasi oubliés, les héros de la révolution de l'automne 89 ne cachent pas leur amertume, alors

même que se réalise ce pourquoi ils se sont battus avec courage sous le régime communiste: l'élection libre d'un Parlement démocratique.

Mais l'express de l'unification allemande a fracassé leur rêve de transition en douceur, de «troisième voie» est-allemande. Les voilà à nouveau minoritaires, en marge d'une scène politique dominée cette fois-ci par leurs grands frères de l'Ouest.

Il y a de quoi, en effet, perdre son enthousiasme ou ses illusions: après avoir mobilisé, en octobre dernier, des centaines de

milliers de personnes dans les rues de Berlin et Leipzig — au point de faire tomber Erich Honecker et sa clique —, Nouveau Forum n'attire à ses meetings électoraux que quelques centaines de militants convaincus. Et les sondages — encore peu fiables puisque près de la moitié des électeurs sont encore indécis — ne lui accordent guère plus de 3 p. cent des voix aux élections de dimanche.

Ils sont néanmoins presque

VOIR HÉROS EN A 2

● B 6: Démission choc en RDA



LA PRESSE EN ALLEMAGNE

Les petits magasins au Grand Choix
Informatique
Dumoulin
Montréal 8251 St-Hubert (Nord de Jarry) 385-1777 Laval 1533 Autoroute 440 O. (à l'est de l'autoroute 15) 688-1001

COMPATIBLE AVEC IBM **386 SX**

Enfin... la pare n'est plus abordable!
DataTrain 2 995\$
DPC-3016 ■ Processeur 60386 SX 16 MHz ■ 1 lecteur 1.2 meg
■ Mémoire vive de 2 meg ■ Carte vidéo super VGA (800 x 600)
■ Compatible avec Novell ■ MS-DOS 4.01, GW Basic 3.23

La grande puissance du 386 avec:
● Lecteur rigide 40 MB
● Écran VGA couleur

SUITE DE LA UNE

LAURIER

Rue Laurier, on est révolté

peux vous assurer que des événements semblables étaient inimaginables il y a quelques années.

Hier, Mme Lévesque a téléphoné à deux ou trois agences de sécurité. Avec les autres commerçants, elle va étudier la possibilité de recourir à leur service pour patrouiller la rue durant les heures d'ouverture des commerces.

D'autres n'ont pas attendu pour passer à l'action. Le propriétaire de la boutique *Johnny Rocket* a engagé un agent de la compagnie Pinkerton dès hier matin. Posté devant la porte du magasin, Andreas Lesiuk ouvrait et fermait la porte derrière les clients.

— Que faites-vous ici?

— Je ne sais pas trop, a-t-il répondu, l'air un peu perdu.

«Est-ce qu'on va s'empêcher de vivre parce qu'il y a des malades en circulation?», a demandé le gérant de la boutique, André Courcy. «Je trouve ça vraiment dégueulasse. Depuis ce matin, les gens se téléphonent de magasin en magasin pour demander si tout va bien. Tout le monde est

solidaire dans le malheur.»

Face à ce mouvement de panique, les vendeurs de systèmes d'alarme ont flairé l'occasion. Et n'ont pas perdu de temps. Les commerçants ont reçu la visite d'agents toute la journée, hier. On leur a proposé des systèmes d'alarme à porter autour du cou pour 200\$.

Selon une employée, la boutique *Haarlem* n'était pas très sûre. En fait, depuis décembre, le propriétaire, Maurice Frappier, avait aménagé dans de nouveaux locaux à deux pas des anciens. Les accessoires se trouvaient au rez-de-chaussée et les vêtements au sous-sol, à l'abri de la vue des passants. L'immeuble qui abrite la boutique est encore en rénovation, au coin de la rue Durocher, et des ouvriers y travaillent tous les jours depuis le mois d'octobre.

«J'avais peur parfois», a confié Sophie Chouinard, vendeuse chez *Haarlem* depuis un an et demi. «Le bouton d'alarme n'avait toujours pas été installé. Il était dans le tiroir-caisse...» Mardi soir, le meurtrier a pris les billets avant de partir. On ignore le montant du vol. Seules des pièces de monnaie sont restées dans la caisse.



La boutique Johnny Rocket n'a pas perdu de temps. Dès hier matin, un agent de sécurité de la compagnie Pinkerton ouvrait et fermait la porte derrière les clients. Andreas Lesiuk (à gauche) est ici en compagnie du gérant de la boutique, André Courcy, et d'une vendeuse, Marie-Josée Beaudin.

PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse

Le 30 octobre dernier, une vendeuse de la Plaza Saint-Hubert avait aussi été agressée à l'arrière de sa boutique. Son agresseur lui avait ligoté les mains et l'avait bâillonnée avant de la violer et de la battre à coups de barre de métal. Il était parti, la laissant pour morte.

«C'est affreux!», a laissé tomber une serveuse de la *Rôtisserie Laurier*, Georgette Vétère. «Il y a deux mois, ma fille Barbara a été battue à coups de bâton. Elle travaillait dans un magasin de la rue Mont-Royal...»

«Que se passe-t-il dans la tête des hommes?», a lancé une serveuse de l'épicerie *Van Houtte*, Maria Pimentel, horrifiée par la mort des deux vendeuses. «Ces choses-là n'arrivent qu'aux femmes. C'est une affaire qui nous regarde toutes. Moi, j'ai peur. J'ai peur de marcher dans la rue.

«Ces deux filles venaient chercher leur café ici trois à quatre fois par jour. Des amours de filles...» □

RYAN

Claude Ryan se vide le cœur

munauté anglophone québécoise, et notamment aux élus du Parti Égalité, qu'il a accusés de propager à travers le Canada et l'Amérique du Nord des mensonges sur le compte des Québécois francophones et sur la manière dont Québec traitait ses minorités. Il a qualifié le comportement des membres de cette formation d'«odieux» et même d'«écœurant», faisant particulièrement allusion à la comparaison faite récemment entre les lois du Québec et le régime nazi.

Disant regretter qu'une telle motion puisse avoir un impact négatif sur la ratification souhaitée de l'accord du lac Meech, et déplorant qu'elle ne soit pas assortie d'une déclaration d'attachement aux principes qui ont inspiré la rédaction de la Charte canadienne des droits, M. Ryan a indiqué qu'une motion traitant, à ce moment-ci, de la clause nonobstant lui paraissait plutôt inspirée par «un opportunisme à courte vue qui vise bien plus à mousser les intérêts politiques du PQ et à embarrasser le gouvernement qu'à servir les meilleurs intérêts du Québec».

Le ministre a ensuite, à l'instar de Jacques Brassard, rappelé à la communauté anglophone du Québec qu'elle était la minorité linguistique la mieux traitée au monde, avec ses 300 écoles primaires, ses quelque dix collèges secondaires et cégeps, ses trois universités et son réseau de postes de télévision, de radio et de journaux.

Le Québec d'abord

M. Ryan a invoqué les déchirements qui avaient marqué les réunions du cabinet Bourassa lors de l'adoption de la loi 178, alors que des coups de téléphone provenaient de différents ministères d'autres provinces pour mettre en garde contre les risques que ferait courir à l'accord du lac Meech une telle législation.

«Le Québec d'abord. C'est ce que la loi 178 a voulu exprimer», a indiqué le ministre, précisant qu'on fait ainsi savoir clairement au reste du pays qu'en matière de langue, en particulier, dans toute question qui n'est pas l'objet d'une définition rigoureuse dans d'autres dispositions de la constitution canadienne, nous voulons et nous entendons que le pouvoir de décision reste au Québec et je pense que ça c'est clair.

Puis, déplorant les manifestations d'incompréhension, d'intolérance et d'hostilité qui se sont multipliées ces derniers mois à l'endroit des francophones du Canada, M. Ryan a dit: «Par l'attitude de rejet et de mépris dont elles étaient l'expression, ces manifestations nous ont tous profondément attristés. Je n'aurais jamais pensé personnellement qu'après deux siècles de vie partagée au sein de structures politiques communes, nous en viendrions, nous francophones, à nous faire inter-

pellier par des concitoyens anglophones avec autant d'incompréhension, de désinvolture, de dureté et d'intolérance.»

«J'entends de plus en plus souvent des citoyens du Québec qui viennent me dire: si l'on ne veut pas de nous, nous ne nous imposerons pas de force. Ce sentiment largement répandu à travers le Québec traduit un réflexe de dignité et de fierté qui me semble être dans la ligne de notre tempérament collectif, tel que l'a forgé une longue histoire de résistance, de lutte contre l'assimilation et d'affirmation de nous-mêmes.

«Le Québécois est foncièrement tolérant et patient; l'histoire l'a façonné ainsi, mais il n'a jamais accepté et n'acceptera jamais que son caractère français soit foulé aux pieds ou rejeté par qui que ce soit. S'il devait être poussé jusqu'à son extrême logique par la force des événements, ce sentiment ne pourrait déboucher que sur des conclusions infiniment regrettables pour ce pays», a déclaré le ministre.

M. Ryan a ensuite rappelé les propos de son chef Robert Bourassa lors du dernier conseil général du PLQ: «Nous n'avons pas le mandat de pratiquer un fédéralisme à genoux.»

Le ministre de l'Éducation refuse encore toutefois de croire que toutes ces manifestations sont représentatives de l'ensemble du Canada anglais. □

WELLS

«Que Wells se mêle de ses oignons!»

M. Wells, de dire hier M. Mulroney, «a adopté une position catégorique contre l'accord du lac Meech et, à toutes fins pratiques, contre toute tentative de conciliation et de réconciliation. Alors, qu'il se mêle de ses oignons. Nous, on va s'occuper du pays.»

Plusieurs ont vu dans cette déclaration une stratégie du gouvernement central pour tenter d'isoler M. Wells dans le dossier constitutionnel. Les deux gouvernements provinciaux qui n'ont pas encore entériné l'accord, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba, sont moins intransigeants que Terre-Neuve, dont le premier ministre a aussi le défaut, aux yeux de M. Mulroney, de défendre des thèses qui s'apparentent à celles de Jean Chrétien.

«C'est facile, poursuit M. Mulroney à l'intention de M. Wells, de rester assis quelque part et de dire: 'Je vais me retirer de l'accord unilatéralement, je vais faire cecl, je vais faire ça'. C'est facile.»

«Ce n'est pas difficile, ajoute le premier ministre, de rapatrier la constitution avec neuf provinces sur dix. C'est du gâteau. La difficulté, c'est d'avoir dix provinces sur dix. Si M. Chrétien avait fait son travail en 1981, s'il s'était souvenu que le Québec faisait partie du Canada et qu'on ne devait pas rapatrier la constitution sans son accord, il ne prononcerait pas les discours idiots qu'on entend maintenant. Il est l'architecte de la déunion que nous voyons aujourd'hui.» □

MERRILL

L'optimisme de Merrill Lynch n'est pas partagé par tous

dernières semaines, une cinquantaine d'importants clients — essentiellement des fonds mutuels, et non des individus — ont eu besoin d'être rassurés. Ce n'était pas hystérique, mais un tel flot d'appels subitement sur une même question, c'est vraiment exceptionnel.

Certains des spécialistes interrogés disent prendre avec un grain de sel l'évaluation faite récemment par la firme Merrill Lynch. Dans une circulaire adressée à ses principaux clients, l'un des analystes de Merrill Lynch, Joseph Taylor, concluait que «si on tient compte de la force économique de la province, on pourrait soutenir que la cote d'un Québec 'souverain' ne serait pas très différente de la cote actuelle de la province».

À New York, les analystes refusent de commenter l'évaluation de Merrill Lynch, mais rappellent toutefois que ce géant financier est l'une des firmes retenues par Québec pour écouler ses obligations sur le marché financier international. Compte tenu des énormes commissions en cause, la firme a tout intérêt à rassurer les acheteurs sur son produit, explique-t-on à mots couverts.

Le Bureau du Québec à New York avait d'ailleurs obtenu copie de l'évaluation de Merrill Lynch deux jours avant que la *Presse Canadienne* n'en révèle l'existence, a appris *La Presse*.

À New York toutefois, l'optimisme de Merrill Lynch n'est pas partagé par tous. «S'il y a sécession, il y aura des secousses sur le marché pour le Québec, et ce sera défavorable», résume M. Damrau, qui trouve cependant qu'«il y a du bon» dans l'évaluation de Merrill Lynch.

Jusqu'ici, toutefois, le Québec et Hydro-Québec demeurent très populaires auprès des investisseurs américains. Québec est un des gouvernements canadiens qui émettent le plus d'obligations, «et des plus intéressantes», note l'analyste. Pour quelque 500 millions US d'obligations québécoises placées sur le «Yankee bond market» récemment trouvent facilement preneur, souligne M. Damrau. Tout comme Merrill Lynch, Salomon est un intermédiaire du Québec sur le marché international.

Au *Financial Post*, en fin de semaine dernière, un directeur financier d'Hydro-Québec, André Marci, soulignait que «tout le bruit autour du Lac Meech n'est pas de nature à rassurer les investisseurs». Le quotidien économique constatait qu'Hydro-Québec devait désormais accorder 30 points de base de plus en intérêts qu'Hydro-Québec pour vendre des obligations sur le marché canadien. Cet écart n'était que de 10 points il y a six semaines, avant que le rescapé n'éclate au Canada anglais et que le premier ministre Bourassa flirtât avec l'idée d'une «superstructure» où Québec et Ottawa discuteraient face à face.

D'autre part, hier, le ministre québécois des Finances, Gérard D. Lévesque, annonçait que Québec avait pu refinancer «à des conditions nettement plus avantageuses» une marge de crédit d'un milliard \$ auprès de 36 banques internationales. Ces conditions «indiquent de façon éloquente la confiance de la communauté bancaire internationale dans la qualité du crédit du Québec», estime M. Lévesque.

À la différence de Salomon Brothers, Standard and Poor's n'a pas à vendre des obligations québécoises sur le marché international. Chez cette firme de «rating» qui établit une cote — un indice de confiance — pour les emprunteurs, on ne prend tout simplement pas au sérieux les spéculations quant à un Québec souverain.

«Notre évaluation, c'est que ce n'est pas très sérieux, d'expliquer Paul Pannuk, vice-président pour les marchés obligataires des «gouvernements souverains». Nous ne sommes pas très inquiets en ce moment, mais s'il advenait que le Québec s'oriente clairement vers la sécession, cela aurait bien sûr un impact non négligeable, et qui serait négatif. Québec devrait alors payer plus cher en intérêts pour continuer d'attirer des acheteurs pour ses obligations, et l'effet ne serait pas insignifiant.»

HÉROS

Les héros déçus de la révolution

tous là, en ce dimanche soir, dans la célèbre église du quartier de Prenzlau: les Jens Reich et Sebastian Pflugbeil du *Nouveau Forum*, Gerd Poppe de *Démocratie maintenant*, Wolfgang Templin et Werner Fischer de *l'Initiative pour la paix et les droits de l'homme*, ainsi qu'une dizaine des candidats de ces trois mouvements qui font campagne sous l'étiquette *Alliance 90*.

Motif: un hommage à Robert Havemann, père et maître-à-penser de la dissidence est-allemande, mort en 1982 après des années d'emprisonnement, et dont on lira deux textes de réflexion, d'une étonnante actualité, sur le mensonge, la vérité et le pouvoir.

Ce nécessaire «retour aux sources», Jens Reich le souhaitait en ces temps de doute. La réponse des «fidèles» semble le rassurer. «Jamais l'atmosphère n'a été si chaleureuse ici», note-t-il, en rappelant les heures glaciales pas si lointaines où les grévistes de la faim poursuivaient leur jeûne dans ce bâtiment cerné par des policiers équipés de canons à eau.

«Je suis surpris que l'église soit pleine ce soir car, avec la frontière ouverte et cette campagne mortellement ennuyeuse avec tous ces slogans vides, les gens auraient bien des raisons de ne pas venir.»

Reich, un grand timide derrière des lunettes de hibou, est trop courtois pour s'en prendre à ses compatriotes et réserve ses flèches au chancelier ouest-allemand Kohl et à ses alliés, dont il compare le comportement actuel à une «course folle d'éléphants dans un magasin de porcelaine».

La tête et l'estomac

Le pasteur Pflugbeil et Barbel Bohley, deux autres membres

fondateurs de *Nouveau Forum*, n'ont pas ces scrupules et placent le moment où tout a basculé au 9 novembre, soit à l'ouverture même du Mur de Berlin. «En une nuit, le peu de fierté nationale que nous venions de gagner s'est évanoui. Les gens se sont précipités vers ce qu'ils vivaient chaque soir, depuis 40 ans, devant leur télé. Ils ont perdu la tête et suivi leur estomac», tranche Pflugbeil. Bohley, au visage angélique mais qui joue de plus en plus les Casandre, est encore plus sévère: «Les gens n'ont pas de courage et veulent maintenant leur Volkswagen!»

Derrière ces condamnations péremptoires perce un certain élitisme qui a privé de base populaire l'opposition est-allemande pendant tant d'années. Née à l'abri des Églises, seul lieu de dissidence légale en RDA, elle a d'abord regroupé des intellectuels, artistes et religieux d'une grande rigueur et probité morale. Dans leur optique, l'éthique primera toujours sur le politique qui corrompt. L'accent est donc mis sur l'action locale, au niveau de la communauté, par ces comités de citoyens qui, en RDA comme en RFA d'ailleurs, ont lutté au début de la décennie 1980 pour la défense de l'environnement, pour le désarmement Est-Ouest, la liberté de déplacement, etc. Ce que Wolfgang Ullmann, qui mène la liste d'*Alliance 90*, résume par «démocratie horizontale».

Nouveau Forum a été l'expression de cette affirmation d'une opposition qui, face à un régime totalitaire, ne disposait que de quelques «niches» (famille, Église, cercle étroit d'amis) où «parler vrai» était possible. Mais, avec la révolution d'octobre et l'ouverture du Mur, la problématique a complètement changé et *Nouveau Forum* n'a pas su, ou pas voulu, s'y adapter. Ses hésitations à se transformer en véritable parti, son opposition initiale face à la revendication montante d'unité allemande ont laissé le champ libre aux courants de droite (CDU et DSU), particulièrement à Leipzig et Dresde.

En outre, des compagnons de lutte de la première heure ont fondé sans tarder leurs propres partis: Ibrahim Bohme le SPD (social-démocrate) et Rainer Epelmann le *Rénouveau démocratique*. Alors, le scrutin de dimanche marquera-t-il la fin de *Nouveau Forum*?

Comme la majorité des jeunes militants présents dimanche dernier à Gethsemani-Kirche, Jens Reich est convaincu du contraire. «Le pendule va très vite revenir vers nous. Le processus de réunification soulève tant de problèmes qu'il y aura toujours place pour un mouvement comme le nôtre qui défend les droits des citoyens. Déjà, l'*Alliance* pour l'Allemagne (du chancelier Kohl) est sur la défensive et ne parvient pas à donner des réponses rassurantes sur le problème des rentes, des garderies, du travail des femmes, de la sécurité sociale en général. De toute façon, quoi qu'en dise la droite, les négociations sur l'unification dureront des mois, voire des années. On ne peut sortir de 40 ans de régime socialiste si facilement et plonger du jour au lendemain dans l'économie de marché.»

«Des gens comme nous seront toujours dans l'opposition», constate avec une certaine fierté le pasteur Pflugbeil; Biermann approuve, l'air complice. Mais le célèbre chanteur dont le bannissement, en 1976, a marqué le réveil de l'opposition en RDA, a un conseil bien amical: «Vous êtes la vraie gauche et vous voilà sur le point d'être à nouveau une minorité. Ne sous-estimez surtout pas le changement que vous avez suscité, sans avoir recouru à la force.»

Et, il lance aussitôt ce couplet féroce: «Le communisme est mort. Pas la peine de lui faire du bouche-à-bouche: le cadavre pue!»

L'assemblée s'achève ensuite sur un air plus combatif, alors que chaque candidat de la liste *Alliance 90* va de sa déclaration de foi, saluée par des applaudissements. Même celle du plaisantin qui prédit 60 p. cent des suffrages pour son parti. La garde mourra peut-être dimanche mais la tête haute, sans renier ses idéaux. □

(À suivre)

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 rue Sherbrooke Est, de 9h à 20h;
- à Montréal: Université McGill, Édifice McIntyre, Sciences médicales, 3655, rue Drummond, 6e étage, de 10h à 18h;
- à Montréal: Hôpital Reine-Élisabeth, Salon Griffith, Rez-de-Chaussée, entrée: 2055, avenue Northcliffe, de 10h à 16h30;
- à Sainte-Thérèse: Cégep Lionel-Groulx, le Gymnase Sud, 100, rue Duquet, de 10h à 16h30;
- à Chambly: Organisée par le Club Optimiste, Centre commercial, Place Chambly, boulevard Périgny, de 15h à 20h30.

UN HOMMAGE DE La Presse

En février 1922, à l'initiative de Marie Lacoste-Gérin-Lajoie, 400 suffragettes marchent sur le Parlement de Québec. Elles devront y retourner...14 fois avant d'obtenir le droit de vote!

43

FEMMES EN TÊTE

COMPTE À REBOURS

Le Lotto 6/49

Tirage d'hier

2 11 30 34 38 44 (49)

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

881

à quatre chiffres

9770

ABONNEMENT

Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.

285-6911

285-7070

285-7100

285-6892

285-6900

ANNONCES CLASSÉES

Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h à 17h. 285-7111

GRANDES ANNONCES

Détailants 285-7202

National, Télé-Presse 285-7306

Vacances, Voyages 285-7265

Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2V 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400» Port de retour garanti. (USP0035692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS

285-7272



JEUDI 15 MARS 1990

11-4-01

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

Forte hausse de la criminalité dans le métro

FLORIAN BERNARD

■ En 1989, 7308 poursuites ont été intentées relativement à des délits de toutes sortes commis dans le métro et dans les autobus de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

Ces chiffres qui accusent une hausse considérable par rapport à l'année précédente seront encore plus révélateurs en 1990. En effet, depuis le 1er janvier dernier, 2650 poursuites ont déjà été intentées. À ce rythme, la direction de la sécurité de la STCUM estime que le nombre de délits faisant l'objet de poursuites dépassera 15 000.

«La STCUM a refusé de divulguer ces chiffres parce qu'elle ne veut pas discréditer le transport en commun et surtout parce qu'elle tente de faire croire aux usagers que la criminalité est marginale dans le métro», a déclaré à *La Presse*, hier, le directeur des relations publiques de la Fraternité des agents de la paix de la STCUM, M. Jean-Guy Sabourin.

«Nous, de la Fraternité, sommes partisans de la vérité. Ces chiffres, nous les divulguons parce que le public a le droit de connaître la situation exacte. Ce n'est pas

en essayant de camoufler ce qui se passe qu'on éliminera la criminalité», a-t-il ajouté.

Depuis septembre 1989, la STCUM a augmenté de 32 p. cent le nombre de ses gardiens de la paix. Il y a maintenant 100 gardiens qui travaillent à plein temps dans le métro, soit 24 de plus qu'en 1988. En outre, à la demande de plusieurs chauffeurs, des agents en civil, dans des voitures banalisées, escortent régulièrement des autobus, surtout durant la nuit. Entre avril et décembre 1989, soit une période de 9 mois, 4970 escortes ont été faites. Elles ont donné lieu à plusieurs arrestations et poursuites devant les tribunaux.

Hausse des délits criminels

Certes, un fort pourcentage des 7308 poursuites intentées en 1989 sont reliées à des infractions au règlement CA-3 concernant la conduite des personnes dans les véhicules et les immeubles de la STCUM, par exemple l'utilisation de faux titres de transport, le vandalisme, la vente illégale de divers objets, le refus d'acquiescer son droit de passage, etc.

«Les délits reliés au code pénal sont de plus en plus nombreux, surtout les agressions, les vols et la prostitution. Certaines stations, par exemple Berri-UQAM et

McGill sont maintenant des rendez-vous réguliers de personnes qui vivent de la prostitution», a déclaré M. Sabourin.

Les agents de la paix du métro interviennent souvent dans des délits de nature criminelle par l'entremise du règlement général de la STCUM. Récemment, un homme qui se masturbait dans une station a été poursuivi et condamné en vertu de l'article 4,01 qui interdit «de souiller une station de métro ou un véhicule de la STCUM».

Des prostituées sont interpellées en vertu de l'article 6,01 qui interdit «d'offrir en vente ou en location un... service ou un bien, ou d'en faire l'exhibition».

«Souvent, là où la police de la CUM échoue, faute de flagrant délit ou de d'autres dispositions, nos agents obtiennent des condamnations grâce aux articles du règlement général», d'expliquer M. Sabourin.

Prostitution des jeunes

À certaines heures, notamment à la sortie des écoles, mais aussi en soirée et durant les week-ends, le métro devient le rendez-vous de ceux qui exploitent la prostitution de jeunes enfants.

Selon M. Sabourin, certaines stations

ont acquis, sur ce plan, une réputation qui a fait le tour de la province. Il soutient que des pédophiles viennent régulièrement de Drummondville, Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières et d'autres localités pour solliciter les faveurs de jeunes garçons habitués de certaines stations.

«Ces pédophiles sollicitent leurs jeunes victimes à la station Berri-AQAM et vont assouvir leurs instincts dans les toilettes de la gare Voyageur. Ils rencontrent aussi leurs victimes à la station McGill et terminent leurs aventures dans les toilettes des centres commerciaux avoisinants. Pour mettre un terme définitif à cette situation, il nous faudrait augmenter non seulement nos effectifs, mais aussi ceux de la police de la CUM».

Quant aux agressions, aux vols de sacs à main ou d'objets, notamment les colis provenant des emplettes dans les grands magasins, leur nombre ne cesse d'augmenter.

«Nous ne pouvons, avec un total de 156 constables, tout voir et tout contrôler 24 heures sur 24, sur l'ensemble du réseau en surface et sous terre. C'est virtuellement impossible, d'autant plus que nous devons, parallèlement à la surveillance, faire de la prévention, aller dans les écoles et rencontrer divers groupes et associations», d'expliquer M. Sabourin.

Sécurité dans le métro: des affiches plus agressives

ANDRÉ CÉDILOT

■ Il ne faudrait pas se surprendre de voir bientôt dans les stations du métro de Montréal une affiche «un peu plus agressive» pour interdire au public l'accès du tunnel et de la voie réservée à la circulation des trains.

C'est ce qu'a laissé entendre, hier, le directeur de la planification et des services techniques de la STCUM, Lionel Hervieux, à la reprise de l'enquête du coroner sur le décès de Mélanie Côté, 16 ans, qui s'est électrocutée, en juin, après être descendue au niveau du rail, à la station Sherbrooke.

L'enseigne portera les mots «haut voltage» en lettres noires placées juste au-dessus du fameux cercle rouge universel interdisant le droit de passage. Un éclair transperçant le corps d'un homme apparaîtra au milieu du cercle. M. Hervieux ne peut dire pour l'instant si la pancarte sera d'un jaune phosphorescent ou d'un blanc éclatant.

La nouvelle affiche sera placardée bien en vue sur les murs situés aux extrémités de chacune des stations. «Le message est plus brutal, sans équivoque. Il signifie clairement qu'il peut y avoir des conséquences mortelles pour les usagers qui franchissent la barrière...», explique M. Hervieux, qui dit avoir été surpris que la STCUM accepte le projet.

L'idée d'une publicité plus agressive lui est venue lorsqu'il a visité les métros de Bruxelles, Amsterdam et Paris, à la fin de la dernière année. À cause des réticences de la STCUM à apeurer le public, il n'était évidemment pas question, comme c'est le cas dans les souterrains parisiens, d'inscrire la phrase-choc, DANGER DE MORT. On a plutôt opté pour HAUT VOLTAGE.

L'actuelle interdiction, on le sait, se trouve sur le panneau blanc à battant qui s'ouvre sur le tunnel. Au moment de l'accident, elle était formée uniquement du sigle rouge universel et des inscriptions «Danger» et «750 volts». On avait par la suite ajouté, en petits caractères, le règlement de la STCUM qui prévoit la possibilité d'une amende de 500 \$ à 1000 \$ pour les contrevenants.

De son point de vue, le message de ce placard était trop autoritaire et, par conséquent, peu dissuasif, particulièrement auprès des jeunes de 15 à 18 ans, «souvent très enclins à défier l'autorité», a dit M. Hervieux, précisant être le père d'un adolescent de 16 ans.

De 87 à 89, la STCUM a noté une recrudescence des incursions interdites dans les tunnels, celles-ci passant de 127 à 169. Depuis la mort de Mélanie, par contre, le nombre de cas répertoriés a baissé presque de moitié. On est passé de douze à quatorze par mois, à sept ou huit. Dans le mois qui a suivi l'accident, seulement cinq personnes ont été pincées en dehors des sentiers permis.

Comme il l'écrivait dans un rapport en date du 5 février dernier, M. Hervieux ne croit pas qu'il faille imputer cette diminution à l'amélioration de la signalisation, mais bien à l'énorme publicité médiatique qui a entouré le drame. «Il faut malheureusement des exemples aussi cruels pour faire comprendre les gens», déplore le haut dirigeant de la STCUM.

Pour toutes sortes de raisons, M. Hervieux ne favorise pas l'installation de porte verrouillée (ce n'est pas sécuritaire), de grillage (ce n'est plus efficace) ou de système de surveillance en circuit fermé (c'est cher et pas nécessairement plus dissuasif; mais ce pourrait être un projet de solution à long terme) pour empêcher l'accès aux tunnels.

Le fils du juge Léveillé témoigne

YVES BOISVERT

■ Le fils du juge Claude Léveillé, Jean-François, 25 ans, a expliqué hier devant le Conseil de la magistrature de quelle façon son père lui a accordé un permis de conduire à usage restreint, voilà bientôt cinq ans.

Le comité de déontologie du Conseil commençait hier à entendre la preuve concernant une des deux plaintes qui pèsent contre le magistrat de Granby. Le comité est formé des juges François Godbout, André Bilodeau et Rémy Blanchard, de la Cour du Québec, du juge Gilles Cadieux, de la Cour municipale de Verdun, et de M. Arthur Hiess, président de l'Institut canadien des droits des minorités.

Comme dans les cas du juge Denis Dionne, l'audience du comité était publique, le juge Léveillé ne s'y étant pas opposé.

On reproche au juge Léveillé de s'être trouvé sans excuse légitime dans une maison de débauche (accusation pour laquelle il a été déclaré coupable vendredi dernier par le juge Céline Pelletier) et d'avoir rendu une décision dans une affaire qui concernait son fils. C'est de cette deuxième plainte qu'il a été question hier.

Le jeune Léveillé a expliqué qu'il a reçu par la poste le 17 ou le 18 juin 1985 un avis de la Régie de l'assurance automobile du Québec daté du 5 juin l'informant que son permis allait être révoqué le 25 juin parce qu'il avait atteint le nombre limite de points d'insuffisance.

Jean-François, un champion québécois de ski nautique, était bien embêté, puisque cet été-là, il enseignait le ski à Sherbrooke et devait s'y rendre en voiture (il demeure à Granby).

«J'en ai discuté avec mon père et il m'a dit qu'il serait peut-être possible que j'obtienne un permis restreint», a-t-il dit. Le vendredi 21 juin, Jean-François Léveillé se rend au Palais de justice de Granby, où son père siège. Il remplit une «requête pour l'obtention d'un permis restreint» et se fait assermenter par un employé du palais dans le bureau de son père, qui signe sur-le-champ le document.

Le jeune homme, qui avait à l'époque 18 ans, n'a eu qu'à se rendre le matin même au bureau des véhicules automobiles, puis partir «pas trop vite pour ne pas perdre d'autres points» à Sherbrooke.

M. Luc Martin, 38 ans, greffier au Palais de justice de Granby, a confirmé en bonne partie le témoignage du jeune Léveillé. Selon M. Martin, qui a assermenté Jean-François Léveillé dans le bureau du juge, tout s'est passé comme d'habitude, ce matin-là.

Me Aimé Beaudry, 43 ans, directeur des services judiciaires à Granby, a dit au comité qu'au mois de juin 1985, sept permis de conduire à usage restreint ont été émis à Granby, dont six par le juge Léveillé.

Le jour où le juge a accordé la demande de son fils, il était le seul des trois juges du district à siéger. Un autre juge était «en délégué» à Granby (chez lui ou à son bureau) et le troisième siégeait à Cowansville, qui se trouve à 20 minutes de Granby (les trois juges font une rotation à chaque semaine).



PHOTO LA PRESSE

Un piéton est happé par une voiture

Un accident survenu hier à 15h15 au coin des rues Hochelaga et Desjardins, dans l'est de Montréal, a causé tout un émoi dans le secteur. Deux automobiles venant de directions opposées se sont tamponnées et l'une d'elle a ensuite heurté un piéton avant de s'immobiliser contre un arbre. Les deux conducteurs ont été épargnés mais le piéton, un homme dans la soixantaine, a subi des blessures. Il a été transporté à l'hôpital Maisonneuve.

Annette Proulx attend la clémence royale

MICHELE OUIMET

■ Le 28 juin 1979, Annette Proulx est condamnée à l'emprisonnement à perpétuité pour le meurtre prémédité de son amant, Alfred Normand. Elle a alors 64 ans. Onze ans plus tard, elle proclame toujours son innocence. Usée par la prison, elle attend avec impatience une réponse à sa troisième demande de clémence royale. Le 3 mai, elle fêtera ses 75 ans.

Annette Proulx a raconté son histoire hier à la journaliste Anne-Marie Dussault à l'émission d'affaires publiques *Le Point* (Radio-Canada). Première femme au pays à être condamnée à 25 ans de prison ferme, elle purge sa peine à la Maison Gomin à Québec.

Vers le mois de juin 1978, Mme Proulx fait la connaissance d'Alfred Normand. La relation devient plus intime mais, au cours de l'automne, M. Normand est distant. Il envisage alors de l'abandonner pour une nouvelle amie. Le monde d'Annette Proulx s'écroule.

Elle achète un fusil de calibre .22 à la demande, explique-t-elle, de M. Normand qui avait projeté un voyage de chasse. Le soir du meurtre, elle se présente à son domicile, munie de l'arme. Elle lui loge une balle dans la tête. Puis elle se rend sur le pont de Québec et jette le fusil dans le fleuve.

Mme Proulx conteste cette version officielle des faits. «Il me



Annette Proulx

surveillait de la fenêtre, a-t-elle raconté à Anne-Marie Dussault. Il est sorti en trombe. Il était fâché. «Tu n'arrives pas à l'heure!» Il a vu mon arme. Il me l'a arrachée des mains puis, il a glissé et en glissant, je lui ai repris l'arme.»

Le coup serait parti accidentellement, prétend Mme Proulx. Le jury en a décidé autrement et a conclu à un meurtre passionnel avec préméditation.

Ses onze années de détention

l'ont épuisée, «rongée». Elle vit dans une cellule, spécialement aménagée au-dessus de l'unité administrative. Elle a très peu de contacts avec les autres détenus. Sa vie en prison ne lui a apporté que «de la peine, de la misère, du chagrin, a-t-elle raconté. On m'a rongé la vie depuis que je suis ici. Ces 11 ans, je ne les reprendrai jamais.»

Seule dans la vie, elle a délibérément coupé tous les liens qui l'unissaient à son ex-mari, sa fille, ses frères et soeurs.

C'est elle qui a contacté Anne-Marie Dussault il y a deux semaines. «Elle était désespérée», a raconté la journaliste.

La clémence royale

Un comité restreint, formé de 13 ministres fédéraux, décidera sous peu s'il accorde la clémence royale à Annette Proulx. Jamais, dans les annales judiciaires canadiennes, la clémence n'a été accordée à une personne condamnée pour meurtre au premier degré.

Pourtant, tous les gens impliqués dans ce dossier — la couronne, la police, le juge — s'entendent pour dire que Mme Proulx ne représente pas un risque pour la société, que le danger de récidive est nul, que son potentiel suicidaire est très élevé car elle est désespérée.

Mais, selon Anne-Marie Dussault, le solliciteur général du Canada, Pierre Cadieux, signerait d'ici peu une lettre de refus. À Québec, la station de radio CJRP, a promis de faire circuler une pétition en faveur de Mme Proulx advenant le rejet de sa requête.

Mme Proulx ne croit pas à sa future libération. «Je n'ai plus d'espoir. Ce serait un miracle parce qu'il y a tant de personnes qui sont appelés à juger cette cause et qui ne démordent pas.»

Si sa requête est refusée, Annette Proulx sortira de prison en l'an 2004. Elle aura alors 89 ans.

LOGICIEL DE CONVERSION
BEDFORD À AVANTAGE

GRATUIT

À L'ACHAT D'UN LOGICIEL
DE COMPTABILITÉ
OU D'INVENTAIRE

Plus de 5000 entreprises canadiennes
utilisent les logiciels Advantage.

Logiciel de comptabilité générale pour 650 \$

Pour plus d'informations: les logiciels Advantage inc. Québec 418-622-8288 Montréal 514-328-7108





PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

Ils devaient n'être que cinq. Finalement, ils ont été 500 élèves à descendre dans la rue pour défendre le français, à la polyvalente Saint-Maxime.

À Laval, 500 élèves descendent dans la rue pour défendre le français

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Ce qui s'annonçait pour n'être qu'une paisible démonstration en faveur de la langue française, organisée par cinq élèves du secondaire V de l'école Saint-Maxime, à Laval, a connu hier un dénouement imprévu quand environ 500 garçons et filles sont descendus dans la rue sans trop savoir où aller.

Selon des sources policières, des *skin heads* auraient provoqué les élèves francophones en brûlant un drapeau du Québec.

Peu avant 13h, des élèves des secondaires III, IV et V se sont regroupés dans la cour de la polyvalente. Ils ont été immédiatement rejoints par un fort déploiement de policiers qui se sont contentés de regarder sans intervenir.

Puis, sans leader apparent, les jeunes manifestants ont emprunté le boulevard Lévesque en direction Est, tout en annonçant qu'ils dirigeaient vers l'hôtel de ville. En fait, leur cible n'était pas en réalité l'immeuble où sont situés les bureaux de l'administration municipale, mais plutôt le bâtiment voisin qui abrite les locaux de l'école anglophone Chomedey, de la Commission scolaire Laureval.

Informés du stratège, les policiers et la direction de l'école ont été plus vite qu'eux. Pendant que des voitures de patrouille étaient placées devant l'hôtel de ville, et que des policiers se reroupaient pour former un cordon devant l'école, les autorités de Saint-Maxime communiquaient avec les responsables des autres établissements scolaires afin de les informer de la situation.

Ne sachant plus quoi faire, quelques élèves, dont plusieurs ne portaient qu'un chandail à manches courtes, ont nargué les policiers, d'autres ont voulu se diriger vers l'école Catholique de Laval, une autre institution anglophone, mais quelques mètres plus loin, ils ont rebrousse chemin à l'invitation des policiers. Finalement, les

Des cégépiens détruisent un stand de l'armée

■ Quelques dizaines d'étudiants ont été impliqués dans une échauffourée qui a éclaté hier après-midi au Cégep Saint-Laurent. Selon les informations disponibles hier soir, c'est un stand des Forces armées canadiennes installé à l'entrée de la cafétéria qui est à l'origine de l'incident.

Des étudiants opposés à la présence de ce stand, dont des membres de l'exécutif de l'association des étudiants, se sont rassemblés autour des militaires pour les convaincre de quitter les lieux. D'autres étudiants sont intervenus en faveur des militaires, et la bagarre a éclaté. Personne n'a été blessé, mais le stand a été détruit.

Interrogé, le porte-parole de l'association des étudiants, Frederico Iuliani, a déploré les événements et justifié l'intervention des cégépiens opposés à la présence du stand des forces armées. «Ce qu'on a voulu dire, c'est que c'est mieux de s'éduquer que de s'armer.»

Un communiqué émis par l'association des étudiants soutient que «jamais des étudiants conscients n'accepteraient qu'on dépense un million de dollars par minute en armements pendant qu'on restreint le droit à l'éducation», allusion à l'augmentation des frais de scolarité annoncée par le gouvernement Bourassa.

manifestants se sont séparés devant la polyvalente Saint-Maxime.

70 groupes ethniques

L'école Saint-Maxime accueille 2100 élèves dont 300 sont issus de 70 communautés culturelles différentes. Cette école est située dans le quartier Chomedey ouest.

Un comité de travail a été créé afin de sensibiliser les élèves à cette réalité culturelle, mais le dossier ne progresse pas assez rapidement au goût des élèves fran-

cophones. Si bien qu'en début de semaine, le mécontentement étant, cinq élèves du secondaire V ont pris les choses en main. Ils ne voulaient pas de manifestation, seulement informer leurs camarades. Mais ils ont été rapidement débordés et il y a eu provocation.

Quelques actes de vandalisme isolés, dont un début d'incendie dans une salle de toilette, ont été signalés. Puis ce fut la marche à laquelle se sont joints des adolescents appartenant à des groupes ethniques différents.

Un défilé pascal pour promouvoir l'unité du Canada

JULES BELIVEAU

■ Le Christ, Bouddha, Moïse, Krishna et probablement aussi le prophète Mohammed paraderont dans les rues de Montréal, le jour de Pâques, pour promouvoir l'unité du Canada et l'harmonie entre tous les Canadiens.

C'est un ardent fédéraliste et médecin cardiologue de son état, le Dr Roopnarine Singh, qui a eu l'idée d'une telle manifestation. Il a réuni autour de lui une poignée de personnes et fondé un nouvel organisme politique non partisan, le «Comité pour un Canada uni et magnifique» (en anglais «One Great Canada Committee»), qui travaille présentement à la préparation du défilé mi-politique et mi-religieux du 15 avril prochain.

Selon le Dr Singh, six ou sept chars allégoriques, sur lesquels auront pris place des personnes déguisées en des fondateurs ou des prophètes de quelques-unes des plus grandes religions participeront au défilé.

Le départ du défilé, à la tête duquel on pourra voir une statue de l'ancien premier ministre canadien John A. MacDonald, aura lieu à 14 h à l'angle des rues Sherbrooke et Saint-Denis. La manifestation, à laquelle les organisateurs invitent la population à se joindre avec des fleurs et des drapeaux, se terminera par un ralliement à la Place du Canada, où Mme Geraldine Doucet interprétera l'hymne national canadien.

Le Dr Singh, qui est de religion hindoue et qui vit au Canada depuis 1961, a expliqué ainsi la présence de Jésus-Christ à une manifestation politique: «Il est le plus grand modèle de tolérance». Et il a dit de Moïse: «Il symbolise l'obéissance et la foi en Dieu».

Manifestement troublé par les menaces pesant actuellement sur l'unité du Canada et déçu par les

incessantes querelles des politiciens notamment au sujet de l'accord du lac Meech, le médecin cardiologue ne voit aucun inconvénient à faire intervenir des personnages religieux dans une affaire pourtant éminemment politique et ne craint pas du tout, en agissant ainsi, de mêler les genres. «Nous pouvons utiliser les valeurs spirituelles pour préserver l'harmonie politique», affirme-t-il.

Il dit toutefois reconnaître, lorsqu'on lui pose la question, que des personnes favorisant par exemple l'autonomie politique du Québec ou un plus grand respect du français au Canada «peuvent aussi avoir des valeurs spirituelles».

Le Dr Singh, qui joue un rôle majeur dans l'organisation du défilé annuel de la Fête du Canada à Montréal, souligne que les membres du Comité pour un Canada uni et magnifique sont des personnes appartenant à divers groupes ethniques et linguistiques. Il y a dans ce groupe d'une dizaine de

personnes notamment un ministre du culte, le révérend Bill McCarthy, un professeur de l'université Concordia, M. Y. Markisa, une ex-Miss Montréal, Laura Dawn Moule, un comptable, M. David Libman, et un homme que le Dr Singh a présenté comme «le président des majorités du Québec», M. Claude Leclerc.

En plus de s'affairer à l'organisation du défilé de Pâques pour l'unité canadienne, le comité a lancé, il y a un peu plus d'une semaine, une pétition demandant à tous premiers ministres et aux chefs de l'opposition du Canada de prêter allégeance «à un Canada indivisible, renonçant à tout séparatisme» et à tous les gouvernements du Canada de travailler énergiquement «à rétablir les grandes valeurs spirituelles du pays, notamment l'honnêteté, l'intégrité, la tolérance, l'amour, le partage, la générosité et l'amour pour Dieu et son pays».

Selon le Dr Singh, cette pétition avait été signée, hier, par près de 800 personnes.

Banco

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage

PROCHAIN TIRAGE: 90-03-16

Résultats

Tirage du 90-03-14

1	4	6	10	20
21	24	25	27	29
32	34	38	43	56
60	63	64	65	66

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Les tarifs «Libre comme l'air» pour les 55 ans et plus vous feront faire le saut!



10% de rabais sur nos tarifs les plus bas!

Si vous êtes âgés de 55 et plus, les nouveaux tarifs «Libre comme l'air» d'Air Canada auront l'heur de vous plaire. Du 23 avril au 15 juin 1990, prenez le large et obtenez **10% de réduction supplémentaire** sur nos tarifs les plus bas vers le Royaume-Uni ou n'importe laquelle des destinations d'Amérique du Nord (incluant la Floride) desservies par Air Canada ou les membres du réseau Liaison Air Canada.

Pas besoin d'être membre, vous n'avez qu'à être libre comme l'air pour partir ou visiter la famille ou les amis.

Jetez un coup d'oeil sur quelques-uns de nos tarifs «Libre comme l'air»:

Aller-retour de Montréal à	à partir de
NEW YORK	154\$
MIAMI	224\$
VANCOUVER	395\$
LONDRES, Angleterre	449\$

Libre à vous d'emmener un compagnon!

Si une personne vous accompagne, qu'importe son âge, elle bénéficie également du tarif «Libre comme l'air» à condition qu'elle emprunte le même itinéraire que vous. Cette offre exceptionnelle vous démontre une fois de plus, qu'à Air Canada nous avons la passion du monde. Réservez dès aujourd'hui en appelant votre agent de voyages ou Air Canada au **393-3444**.

La réduction de 10% ne s'applique qu'aux tarifs les plus bas offerts pendant la période de promotion. Les réservations pour votre itinéraire complet doivent être faites au moins 14 jours avant le départ. Les billets doivent être achetés au plus tard 3 jours après les réservations et au moins 14 jours avant le départ. Des frais de 75\$ sont exigibles pour tout changement à vos réservations. La durée minimale du séjour est de 7 jours et tous les trajets doivent être complétés avant minuit le 21 juillet 1990. Le nombre de places est limité.

MEMBRE DE L'ALLIANCE DES ASSOCIATIONS TOURISTIQUES CANADIENNES
PERMIS DU QUÉBEC

LA PASSION DU MONDE^{MC}

Air Canada

Nicole Gagnon-Larocque candidate à la direction du Parti civique

AGNÈS GRUDA

■ «J'aime Montréal, j'aime profondément le Parti civique...».

C'est sur cette double déclaration d'amour que l'ancienne membre du comité exécutif de Jean Drapeau, Mme Nicole Gagnon-Larocque, s'est officiellement lancée, hier, dans la course au leadership de son parti.

Mme Gagnon-Larocque est présentée seule sur les rangs, un de ses adversaires potentiels, M. Johnny Izzi, ayant décidé de se retirer de la course, afin de ne pas plonger le Parti civique dans des déchirements «contre-productifs».

La période de dépôt des candidatures à la direction du Parti civique expire demain à 17 h. Des rumeurs circulent encore au sujet d'autres candidatures possibles, notamment celle du propriétaire d'un restaurant du centre-ville de Montréal, M. René Delbuguet.

M. Delbuguet, qui fait partie des «40 bâtisseurs» du Parti civique, a d'ailleurs fait une visite surprise à la conférence de presse de Mme Gagnon-Larocque, hier après-midi, mais il a laissé planer le mystère sur ses intentions.

Le conseiller «transfuge» du Rassemblement des citoyens de Montréal, M. Jacques Mondou, qui a joint le Parti civique cet hiver, n'exclut pas lui non plus de se lancer dans la mêlée. Joint au téléphone hier, il a indiqué souhaiter la tenue d'un «véritable congrès au leadership», mais n'a pas voulu préciser s'il ferait lui-même la lutte à Mme Gagnon-Larocque.

«Je pense qu'il y aura un autre candidat», s'est-il contenté d'assurer.

Quant à l'ancien ministre péquiste Guy Tardif, il aurait lui aussi abandonné l'idée de prendre les rênes de cette formation politique, qui tiendra son congrès au leadership le 29 avril.

En absence de tout adversaire déclaré, Mme Gagnon-La-



Mme Nicole Gagnon-Larocque

rocque a lancé sa campagne sur un ton nettement électoral, en appelant les Montréalais à «battre leur ennemi commun», en l'occurrence l'administration du Rassemblement des citoyens de Montréal.

Pour cette femme d'affaires de 42 ans, le RCM a le défaut de trop parler et de ne pas assez agir. «Ils ne font que créer des structures qui diluent la démocratie», pense-t-elle.

Farouche partisane de la devise «une île, une ville», Mme Gagnon-Larocque milite ouvertement en faveur de l'annexion de toutes les municipalités de l'île de Montréal à la métropole. Optimiste quant à son avenir politique, elle affirme qu'elle se contenterait bien d'une annexion par mandat...

En annonçant officiellement sa candidature, Mme Gagnon-Larocque s'est livrée à une apologie des réalisations du Parti civique durant l'ère Drapeau: Expo 67, Jeux Olympiques, métro, etc. «L'histoire du Parti civique est reliée à l'histoire de Montréal», a-t-elle souligné.

Propriétaire d'un lave-auto, Mme Gagnon-Larocque a été élue conseillère en 1978, puis réélue en 1982, alors qu'elle a défait le colistier de l'actuel maire Jean Doré dans le district Octave-Crémazie. Depuis, elle a accédé à la vice-présidence du Parti civique, et à la présidence de sa commission politique.

Des comptes de taxes en pièces détachées pour les acheteurs de condos neufs à Montréal

MARIANE FAVREAU

■ Les acquéreurs de nouveaux condos doivent s'attendre à recevoir plusieurs comptes de taxes municipales et scolaires après leur achat, et dans un délai qui peut varier. D'ailleurs, M. Guy Hébert, assistant directeur au service des Finances de la ville de Montréal, propose à l'administration d'en informer les citoyens par divers moyens.

Ce qui leur éviterait des ennuis et des surprises quand les comptes commencent à arriver, comme ce fut le cas de M. Nino Ravenda. La Presse a déjà raconté que ce citoyen a reçu, en 1989, plus de 20 comptes de taxes différents et une douzaine d'avis de modifications au rôle d'évaluation, chacun par envoi recommandé.

Cet article a incité M. Hébert à confier à une firme indépendante de comptables l'examen du cas de M. Ravenda qui paraissait spécial. Conclusion: non seulement les 22 comptes de taxes expédiés étaient-ils justifiés, mais le contribuable aurait dû en recevoir 29 si la Ville n'avait pour politique de ne pas transmettre les comptes de moins de 2\$.

Tous les acheteurs de condos neufs ne reçoivent pas autant de comptes municipaux. M. Ravenda avait acheté, en octobre 88, un condo et des places de garage. Mais des erreurs de numéro de places de stationnement obligent à un nouvel acte notarié, en mars 89, ce qui entraîne de nouveaux

comptes. «Si l'acte de vente avait été fait correctement, il aurait reçu 16 comptes de taxes au lieu de 22», indique la firme comptable.

Ces comptes couvrent la fin de 1988, et l'année 1989, tant pour les taxes municipales que pour les taxes scolaires que perçoit la Ville. Et M. Ravenda n'a pas encore reçu les comptes de taxes pour améliorations locales (rue, égouts, aqueduc) requis dans certains quartiers.

Ces comptes s'appliquent, séparément, au terrain et au bâtiment (son condo), puis au terrain et à l'espace de chacune de ses trois places de garage. Mais éventuellement, il ne recevra qu'un seul compte de taxes pour tous ces espaces.

«Le cas de M. Ravenda n'est pas unique et s'applique à tous les propriétaires de condos. Le ministère des Affaires municipales voudrait bien simplifier le phénomène», explique M. Jacques Gagnon, notaire et conseiller technique au module recettes du service des finances que dirige M. Hébert.

M. Gagnon explique que le service du cadastre examine aussi des hypothèses avec le ministère pour faciliter l'enregistrement et l'inscription au rôle des condos. «Les lois ne sont pas adaptées aux condos qui sont encore nouveaux», constate-t-il.

C'est qu'il y a un nombre incalculable de contraintes légales qui entourent l'inscription d'un

condo au rôle d'évaluation de la CUM, avant l'envoi de comptes de taxes.

La CUM n'émet des certificats pour subdiviser le terrain en lots qu'après approbation de la déclaration de copropriété par le gouvernement. La Ville peut ensuite facturer les propriétaires pour chaque nouvelle unité de terrain ainsi créée. Dans un immeuble de 50 condos, par exemple, il faut répartir la portion de terrain imputée à chacun en fonction de sa superficie, de ses garages, etc. Les appartements deviennent facturables quand la CUM juge que les travaux ont été substantiellement complétés.

Puis, la CUM effectue le décompte final des condos de l'immeuble afin de concilier les unités vendues et les unités incluses

dans la déclaration de copropriété. Il existe fréquemment des écarts qu'il faut expliquer ou corriger.

Dans leur rapport aux autorités de la Ville, MM. Hébert et Gaetan Boucher, directeur du service de l'évaluation de la CUM, indiquent que la CUM est en train de rattraper son retard dans le traitement des certificats d'évaluation. Ce délai est passé de 400 jours en août 1989 à 30 jours en janvier 1990.

M. Hébert propose de distribuer des messages publicitaires et des feuilles d'explication à l'intention des acheteurs de condos par l'entremise des promoteurs, des bureaux Accés Montréal, des notaires, etc. Il y aurait aussi lieu de regrouper plusieurs comptes en un seul envoi, indique-t-il.

La Chambre de commerce veut coopérer avec le sud-ouest

■ La Chambre de commerce du Montréal métropolitain veut se solidariser, de façon formelle, avec les organismes issus du sud-ouest de Montréal. «La Chambre souhaite travailler dans une perspective de maillage avec les organismes du milieu».

Cette position exposée hier par le président de la C de C, M. Jacques Ménard, au cours d'un déjeuner-causerie devant les gens d'affaires du sud-ouest de Montréal, fait suite à l'annonce, par

l'administration municipale, de projets de plus de 400 millions \$ pour relancer l'économie locale.

Assurant que le développement de ce secteur bénéficierait à toute la région montréalaise, M. Ménard a proposé une coopération qui pourrait prendre certaines formes.

D'abord rendre accessible aux gens du milieu l'impressionnante banque d'expertise que possède la Chambre à travers son membership.



"Je ne suis pas facile à convaincre"



"Mais, c'est leur expérience qui m'a fait changer d'idée"



"Je me suis tout de suite senti comme chez nous."



"Et puis j'ai rencontré des gens très agréables."



"Les repas? De quoi flatter les plus fins palais!"



"ET DE PLUS: JE COURS LA CHANCE DE GAGNER JUSQU'À 10 000\$ EN RABAIS SUR MON BAIL ANNUEL. CIEL!"

RÉSIDENCE ST-LAURENT
POUR PERSONNES ÂGÉES

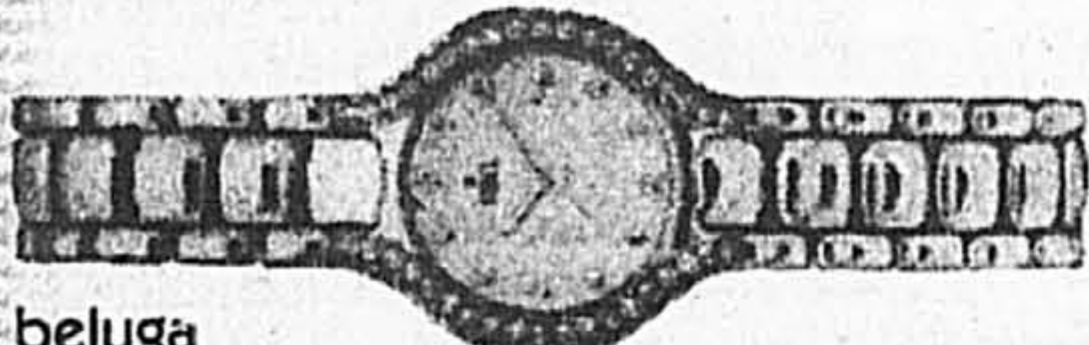
COUREZ LA CHANCE DE VOTRE VIE

D'ici au 28 avril, vous pouvez obtenir un rabais d'au moins 1000\$ applicable à votre bail annuel. Ou mieux encore, gagnez un des prix en rabais suivants et le montant sera crédité mensuellement à votre loyer:

- 1) Un grand prix de 10 000\$ en rabais!
- 2) Un des deux lots de 5 000\$ en rabais!
- 3) Un des quatre lots de 2 500\$ en rabais!

Venez nous voir et nous vous remettons votre carte de jeu "Courez la chance de votre vie!". Vous n'aurez plus qu'à gratter la case argentée pour obtenir un rabais! Demandez tous les règlements à la Résidence St-Laurent.

Passez nous voir dès aujourd'hui au 115, boul. Deguire, St-Laurent, H4N 1N7 et procurez-vous votre carte de jeu. Ou téléphonez-nous au 332-3434



EBEL
Les Architectes du Temps

beluga en or 18 ct.

Seulement chez: **KAUFMANN**
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954

2195, rue Crescent, Montréal H3G 2C1 Tél.: (514) 848-0595

ENCAN

VENTE DE BIJOUX

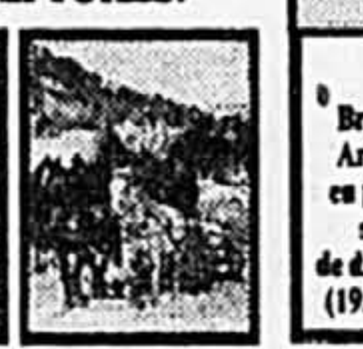
Les Encans Empire sont fiers d'annoncer la tenue d'une extraordinaire vente de bijoux à l'enchère dans le cadre de leur vente de mars 1990. Montres Patek-Philippe, Cartier, Baume et Mercier et autres, dont plusieurs serties de diamants.

BAGUES À DIAMANTS




Baguette à diamant en poire (2.52 cts.) et plusieurs autres de formes et de grosseurs diverses dépassant un carat. Baguette à rubis, émeraudes et saphirs. BOUCLES D'OREILLES dont une paire sertie de diamants (3 cts.), ÉPINGLE, BROCHES et PENDENTIFS, BRACELETS en PLATINE sertis de diamants (19.60 cts., 40.35 cts. et 25 cts.). Colliers de PERLES: perles des mers du sud (20"), perles de culture (37"-10.5 à 11 mm). Aussi beau choix de bijoux anciens, de montres inusitées et d'autres belles pièces rares.

PEINTURES ET SCULPTURES:

Peintures canadiennes et européennes, choix de sculptures inédites originales en statéite, bronze de E. Wertheimer.

TAPIS: Grand choix de tapis persans et orientaux tissés main.

VERRE D'ART:

Importante collection de verre d'art: milieu de table Muller Frères, aiguère et vases Daum Nancy, articles Gallé et Le Verre Français, vase des Cristalleries de Nancy, Loetz, etc...

PORCELAINE:

Choix de porcelaine, continentale, européenne, chinoise et japonaise: Limoges, Satsuma, Kutani, Nippon, Dresden, Wallendorf, Rudolstadt, Rosenthal, Unterweissbach, Canton, Médaille Rose.

ARGENT:

Magnifique collection d'argent européen et continental (ancien et contemporain). Grand panier ovale et ajouré, articles en argent hollandais et américain, argent géorgien, milieux de table, services de couverts, services à thé, candélabres, service à café français Art nouveau.

LAMPES et LUSTRES:

Lampes Tiffany et Handel signées, lampes Royal Vienna, lustre en bronze à 16 branches, lustres en cristal et métal argenté.

MEUBLES:

Deux pianos demi-queue, meubles à bibelots, meubles victoriens, français, Sheraton et Chippendale de tous genres, suites de chambres de salle à manger, grandes tables de salle à manger, etc...

INSPECTION PUBLIQUE	VENTE	LOTS
Vendredi, 16 mars, 10 h à 21 h.	Lundi, 19 mars, 19 h.	1 à 200
Samedi, 17 mars, 10 h à 17 h.	Mardi, 20 mars, 19 h.	201 à 400
Dimanche, 18 mars, 10 h à 17 h.	Mercredi, 21 mars, 19 h.	401 à 600
(Les enfants ne sont pas admis)	Jeudi, 22 mars, 19 h.	601 à 800
	Dimanche, 25 mars, 13 h.	801 à 1000



EMPIRE

5500, rue Paré, Montréal, Québec, H4P 2M1 / Tél.: (514) 737-6586



L'avocat Jean-Marc Béliveau blanchi de 11 des 21 plaintes qui pesaient contre lui

YVES BOISVERT

L'avocat Jean-Marc Béliveau, ancien chef de l'Union nationale (de 1982 à 1985), a été blanchi hier de 11 des 21 plaintes qui pesaient contre lui au comité de discipline du Barreau du Québec.

Me Béliveau, 55 ans, qui est sous le coup d'une radiation provisoire depuis le 5 décembre, saura au mois d'avril quelle sanction lui sera imposée en rapport avec les 10 plaintes pour lesquelles il a été reconnu coupable. Il n'a toujours pas le droit de pratiquer d'ici là.

Le syndic du Barreau, chargé de veiller au respect des règles déontologiques de la profession, reprochait à Me Béliveau d'avoir abusé de la confiance de nombreuses personnes afin de leur emprunter de l'argent.

Le comité, formé des avocats Guy Lafrance, Allan R. Hilton et Jean Tremblay, en est venu à la conclusion que Me Béliveau s'est

servi de son titre d'avocat pour emprunter environ 150 000 \$ d'une dizaine de personnes.

Cet argent devait être un «investissement» dans le bureau de Me Béliveau (Béliveau, Rousseau) et dans les nombreuses affaires chancelantes de l'avocat. Me Béliveau promettait souvent des taux d'intérêts alléchants à ses prêteurs.

Mais Me Béliveau tardait à rembourser ses clients et au moins une personne n'a toujours pas été remboursée.

Le syndic-adjoint Jean-Paul Michaud prétendait que ces emprunts à la chaîne étaient faits en abusant de la confiance des gens. Le comité a donné raison à Me Michaud parce que, selon lui, les prêteurs n'auraient pas prêté d'argent à Me Béliveau s'il n'avait pas été un avocat. Souvent, les prêteurs étaient des gens qui se disaient volontiers «impressionnés» par le titre d'avocat de Me Béliveau.

Par ailleurs, un «bloc» d'accu-

sation important est tombé parce que le comité a estimé que les prêteurs, dans ce cas-là, n'avaient pas prêté de l'argent à Me Béliveau parce qu'il était avocat mais bien parce qu'ils voulaient cacher des revenus au fisc.

M. Charles Brousseau et sa femme, Monique Peries, qui dirigent l'entreprise de guérison «le Chemin du Christ», à Hawkesbury, en Ontario, ont ainsi confié plus de 300 000 \$ en espèces à Me Béliveau. Le couple était en possession d'importantes sommes d'argent en petites coupures et cherchait à le placer dans un endroit où il soit difficilement retraceable. L'élément déterminant de ce prêt n'était donc pas le titre de Me Béliveau.

«La moitié de la montagne d'horreurs qui nous est tombée dessus s'est dégonflée», a déclaré hier Me Jean-Claude Hébert, qui défendait Me Béliveau devant le comité de discipline. «Je me réjouis en particulier de voir que les plaintes qui concernaient les montants les plus importants ont

été rejetées par le comité», a-t-il ajouté.

Cette «demi-victoire» a aussi satisfait Me Béliveau, qui entend néanmoins contester la validité de la décision du comité dans les 10 cas où il a été reconnu coupable.

En effet, Me Hébert estime que l'article de la Loi sur le Barreau en vertu duquel les plaintes ont été déposées est inconstitutionnel.

Selon Me Hébert, les avocats sont les seuls professionnels au Québec qui peuvent être traduits devant le comité de discipline pour des fautes qui ne sont pas spécifiquement définies. Cela parce que l'article 107 de la Loi sur le Barreau permet au comité de discipline de condamner un avocat s'il estime que l'acte qu'il a commis est «dérogatoire à l'honneur et à la dignité du Barreau».

Les avocats feront leurs recommandations quant à la sanction que doit subir Me Béliveau le 3 avril.

Poursuite de 200 000 \$ contre l'hôpital Charles-LeMoine et le docteur Jacques Potvin

PIERRE BELLEMARE

Marcel Courtemanche, un soudeur de Saint-Hilaire de 46 ans, vient d'intenter une poursuite de 200 000 \$ contre le docteur Jacques Potvin et l'hôpital Charles-LeMoine.

Selon les termes de la poursuite, enregistrée hier à la Cour supérieure du Palais de justice de Longueuil, M. Courtemanche accuse le spécialiste Potvin d'avoir failli à son devoir professionnel.

Il accuse également le centre hospitalier de négligence, alléguant qu'on ne l'a pas assuré qu'il «serait suivi par des médecins compétents».

En 1985, ce soudeur subit un accident de travail. L'année suivante, il doit se soumettre à une opération chirurgicale à la colonne vertébrale et, en mars 1987, il constate des symptô-

mes résiduels de cette opération à Charles-LeMoine.

M. Courtemanche est alors examiné par le spécialiste Potvin, qui lui propose une myélographie, qui consiste en une radiographie de la colonne vertébrale à l'aide d'une longue aiguille.

Le patient s'objecte à la proposition du médecin, fort de l'expérience d'une première myélographie qui, soutient-il, a causé une certaine paralysie de ses membres supérieurs. Le spécialiste s'exécute quand même, le 18 mars 1987 et, en raison de la douleur «intense et horrible» ressentie par M. Courtemanche, celui-ci supplie le docteur Potvin d'arrêter.

La myélographie sera toutefois complétée et obligera le patient, selon ses dires, à demeurer hospitalisé durant deux jours.

AVENTURE

ELECTRONIQUE

Le Futur c'est Aventure...

RCA
HITACHI
SONY
PHILIPS

GRATUIT
D'UNE VALEUR DE
200\$
EN LOCATION
DE FILMS VIDÉO
AVEC TOUT ACHAT DE 200\$ ET PLUS

HALTE GARDERIE GRATUITE
ÉDUCATRICE QUALIFIÉE
ENFANT DE 2 À 8 ANS
OUVERT
JEUDI-VENDREDI: 13h-21h
SAMEDI: 9h-17h

Vivez l'AVENTURE de votre vie, en
RAFTING
GRATUIT
INCLUANT (pour deux)
Descente • Repas • Moniteur
avec tout achat de 600\$ et plus

AVENTURES EN EAU VIVE
INFORMATION
1-800-567-6881
(514) 242-6034

GRATUITE
club
AVENTURE
CARTE DE MEMBRE
Le Futur c'est Aventure...
AVEC TOUT ACHAT: DÉTAILS EN MAGASIN

*CRÉDIT INSTANTANÉ JUSQU'À 1500\$ *36 MOIS POUR PAYER, AUCUN DÉPÔT REQUIS. *SUJET À APPROBATION DU CRÉDIT

Déclaration des Droits du client
LE CLIENT A DROIT
en tout temps, avant, pendant et
surtout, après la vente, à un service
efficace, compétent et personnalisé.

Prix assurés 30 jours
Remboursement de toute différence
de prix sur le même produit annoncé
dans les mêmes conditions dans la
région métropolitaine.

TOSHIBA

Panasonic

JVC

Service Technique Express

REPARATION
DANS UN TEMPS RAISONNABLE
ou un appareil de courtoisie prêt.
(Voir conditions)

Garantie prolongée sur contrat
Vous garantira l'usage
de vos appareils électroniques
en toute tranquillité
plus longtemps

Sherwood

LUXMAN

AIWA

CANTEL APPROVED AGENT

SONY
TRINITRON
Récepteur
Moniteur
•Résolution 400 lignes
•Convertisseur 181 canaux
•Décodeur STEREO/MTS
•Affichage à l'écran
•Télécommande Télé/Vidéo
•Entrées et sortie audio/vidéo
Rég.: 849.00
799⁰⁰
RABAIS 50\$

Technics SONY
220 WATTS TOTAL
BASE INCLUSE

RCA
CAMESCOPE
VHS
LUMIÈRE
BATTERIE 2H
ET MALETTE
DE TRANSPORT
INCLUS
RABAIS 100\$
Rég.: 1499.00
1399⁰⁰

COMPOSANTE AUDIO/VIDEO AVEC TÉLÉCOMMANDE
•Amplificateur classe A 2 x 110 watts
•Magnétophone à double cassette à inversion automatique
•Synthétiseur numérique 24 stations pré réglées
•Enceintes acoustiques 3 voies
999⁰⁰

ENSEMBLE AUDIO AVEC TÉLÉCOMMANDE
•Amplificateur 80 watts total à double magnéto cassette et égalisateur graphique
•Synthétiseur numérique
•Enceintes acoustiques 3 voies
699⁰⁰

TOSHIBA
VIDÉO VHS HQ-PRO
4 TÊTES DOUBLE AZIMUT
•Convertisseur 181 canaux
•Téléprogrammation à l'écran 8 émissions/1 an
•Vitesse lente et recherche variable
499⁰⁰

KENWOOD
80 WATTS

ATARI
ORDINATEUR 1040 STE
•1 Mb RAM
•Por série por parallèle
MONITEUR 12" COULEUR INCLUS
1299⁰⁰

DELTA
MONITEUR 14" COULEUR VGA
•Résolution 720 x 480
•Base pivotante incluse
499⁰⁰

Emerson
ORDINATEUR
•Compatible IBM
•768 K mémoire
•MS-DOS 3.3
IMPRIMANTE
•160 CPS DRAFT/40 CPS NLQ
MONITEUR
•12" ambre, monochrome
•Résolution 720 x 350
•Base pivotante incluse
999⁰⁰

8100 TASCHEREAU
BOUL. TASCHEREAU
SORTIE TASCHEREAU OUEST
PONT CHAMPLAIN

8100
Boul. Taschereau
1/2 mille à l'ouest du pont Champlain.
BROSSARD — Tél.: 923-8100

4550
Métropolitain Est
Coin Viau et Métropolitain Sortie Pie IX Est et Ouest
ST-LEONARD — Tél.: 722-4550

Métropolitain Est
SORTIE PIE IX
Boul. Viau
Lacordaire
4550
MÉTROPOLITAIN EST

T Ê T E S D ' A F F I C H E

Germain Tardif



Le premier critérium de ski alpin de l'Association des avocats de la défense aura lieu demain à la station touristique Mont-Tremblant. Pas moins de 50 membres du barreau ont accepté l'invitation de **Me Gilles Pariseau**, principal organisateur de la journée. Deux descentes en slalom géant sont au programme.

Un professeur et chercheur de l'Ecole Polytechnique, **M. André Baguezi**, vient d'être nommé au poste de directeur de cette institution. Il succède à **M. Louis Courville**, qui assumait par intérim cette fonction depuis juin 1989. M. Baguezi est lui-même un ancien élève de Poly où il a reçu son diplôme d'ingénieur en 1963 avant d'obtenir un doctorat en mécanique appliquée à l'Université de Sheffield, en Grande-Bretagne, en 1966.

Danielle Oderra et **Roberto Medile** seront les artistes invités au premier spectacle-bénéfice organisé par le Conseil de l'Age d'Or de la région de Laval au profit de la Fondation de l'Age d'Or du Québec. Cet évène-



Des aînés qui chantent en chœur

Le fondateur des Jeunesses musicales, **Gilles Lefebvre** (à gauche), est le nouveau président du Festival international choral des aînés. Il succède au comédien et dramaturge **Gratien Gélinas**. Les autres membres du conseil d'administration sont **J.-Léo Hudon**, vice-président, **Jacques Suzor**, trésorier, **Paul-Marcel Gélinas**, secrétaire et directeur général, ainsi que **Marguerite Hogue Charlebois**, **Hélène Bailargeon**, **André Bureau**, **Alain Lantôt** et **François Provencher**, directeur. FICA tiendra son deuxième festival international du 3 au 9 juin, à l'Université de Montréal. On s'attend à une participation de 400 choristes en provenance de toutes les parties du Canada, des États-Unis et de l'Europe. On peut obtenir tous les renseignements en communiquant à 866-7496.

ment, qui aura lieu le 26 mars, à 20h15, à la salle André-Mathieu, 475, boul. de l'Avenir, à Laval, sera sous la présidence d'honneur de **Mme Pierrette Patenaude**, membre du Comité exécutif de la Ville de Laval. Le comité d'honneur comprendra aussi **M. Yvon Lambert**, président du Conseil de l'Age d'Or de la région, **Mme Laurette Halé**, responsable régionale de la Fondation à Laval, et **Mme Laurette Lebrun**, présidente de la Fondation.

L'Association Communication Innovation Design 4 présentera «Nouveautés du printemps, Design 90», de 15h00 à 21h00, mercredi prochain, au Centre international de design, 8, ouest, rue Saint-Paul. Subventionné par le ministère des Affaires culturelles du Québec, cet événement porte sur les tissus et papiers peints. Pour plus d'informations, appeler **Michèle Bouchard** au 842-4545.

Diplômée en génie civil depuis 1984, **Mme Diane Rousseau** vient d'être élue présidente de l'Association des diplômés de Polytechnique. Cette société regroupe quelque 12 000 membres qui détiennent un diplôme de l'Ecole Polytechnique. Mme Rousseau, qui est à l'emploi de la société de génie conseil Dupont, Desmeules et Associés, devient la deuxième femme à accéder à la présidence de l'ADP et la première personne à y parvenir avant l'âge de 30 ans.

L'Association de géomatique municipale du Québec, en collaboration avec le ministère des Affaires municipales, tiendra un colloque, le 21 mars, de 13h00 à

22h00, à l'hôtel Sheraton Laval, 2440, autoroute des Laurentides. Invités à assister à cet événement: Les gestionnaires municipaux, provinciaux ou fédéraux, les professionnels, les universitaires, les consultants, les fournisseurs et autres. Pour informations, communiquer avec **Claude Langlois**, 662-4131.

La Corporation professionnelle des psychologues du Québec a récemment élu à sa présidence **M. Mario Poirier** pour un mandat de deux ans. Membre de la CPPQ depuis 1982, M. Poirier a travaillé, entre autres, à la Maison Saint-Jacques de Montréal. La Corporation compte 4600 membres.

«Les défis du Québec des années 90». Tel est le thème de la conférence que le chef de l'opposition péquiste à l'Assemblée nationale, **M. Jacques Parizeau**, prononcera demain, devant les membres de l'Association des gens d'affaires de Saint-Hubert. Le déjeuner-causerie aura lieu au restaurant **Kenny Wong**, 4065, boul. Taschereau, à Saint-Hubert. Pour réserver sa place, il faut appeler au 445-3194 ou au 445-2543 et demander **Alain Morand** ou **Ginette Vanasse**, de l'Association.

Le professeur **Roger G. Martin**, de l'Ecole des Hautes études commerciales vient de se voir décerner le trophée Distinction de la Corporation professionnelle des conseillers en relations industrielles du Québec. Intervenant actif dans le domaine des relations de travail, M. Martin est membre de la Conférence des arbitres de griefs.

Un dîner-causerie au profit de la Fondation **Léo Cormier**, qui se consacre à l'éducation aux droits et libertés, aura lieu, samedi, à 19h00, à l'hôtel Meridien, salle Alfred-Rouleau, sous la présidence d'honneur de **Mme Juanita Westmoreland-Traore**, présidente du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration. L'invite



Marionnettes à doigt pour les enfants de Sainte-Justine

Le chapitre Mont-Royal des Pionniers du téléphone d'Amérique a offert 1400 marionnettes à doigt au service d'hémo-oncologie de l'hôpital Sainte-Justine. Grâce à ce don, les enfants atteints de cancer qui se rendent à la clinique de l'hôpital reçoivent ces jouets avant ou après leur traitement. En prenant possession de ces objets doux, tricotés par des bénévoles, les larmes font souvent place au sourire, comme en fait foi **Vincent Bergeron**, un jeune patient âgé de 3 ans que l'on voit avec sa mère, **Nicole Bergeron** (à gauche) et **Jeannine Levac**, organisatrice du projet. Les Pionniers groupent des employés ou retraités de Northern Telecom.

d'honneur sera le maire **Jean Doré**, de Montréal. Le conférencier sera le **Rév. T.C. Vivian**, président du Centre pour un renouveau démocratique, d'Atlanta. Le prix du couvert: 50\$. Pour réserver, composer le 527-8551.

Le jazzman **Dizzie Gillespie** et son orchestre seront à Montréal, jeudi prochain, dans le cadre d'une soirée Casino qui aura

lieu à l'Association des gymnastes de Montréal (M.A.A.A.), 2070, rue Peel. Cette soirée a été organisée au profit de l'Institut Allan Memorial et le département de psychiatrie de l'Hôpital Royal Victoria. Pour plus de renseignements, communiquer avec **David Bâby**, au 935-6775.

A DIMANCHE

Amnistie internationale

Pour une deuxième année, la comédienne **Andrée Lachapelle** assume la présidence d'honneur de la campagne de financement d'Amnistie internationale qui débutera lundi pour se poursuivre jusqu'au 30 mars. Membre de cet organisme depuis plusieurs années, Mme Lachapelle invite le public à ne pas rester sourd à l'appel de milliers de personnes emprisonnées ou torturées pour leurs convictions.



Les 11 ans du Musée Marsil

Une soirée spéciale «Clair de Lune» marquera le 11^e anniversaire du Musée Marsil de Saint-Lambert. Cet événement, sous la présidence de **M. Jacques Bérubé**, vice-président exécutif à la région du Québec de Bell Canada, et de **Mme Nicole Bérubé**, son épouse, se tiendra le 27 avril, à 19h00, à l'hôtel Bonaventure. Entre le dîner et la danse, quelques œuvres d'artistes québécois seront offertes sous forme d'«Encan chantant». Les profits de la soirée iront au Musée où l'on peut réserver ses billets en composant 671-3098.

Finis les tracas. Achetez une Sentra.

La Sentra de Nissan remporte le grand prix de la fiabilité

PAR M. LEDUC
Collaboration spéciale
OTTAWA

Les automobilistes canadiens ont choisi: c'est la Sentra de Nissan qui a remporté le premier prix pour sa fiabilité et son taux de satisfaction. Les 3,1 millions de membres de l'Association canadienne des automobilistes ont remis le prix 1990 à Nissan, pour sa populaire Sentra, modèles 1987 à 1989. Le trophée de la CAA, en forme de pyramide, est devenu le symbole de réussite le plus convoité des constructeurs automobiles au Canada principalement parce qu'il prend en considération le taux général de satisfaction des propriétaires.

Un remboursement de 1000 \$ ou un financement de 8,9%*

En ce moment, la voiture la plus fiable au Canada vous est offerte avec bien des tracas en moins. 1000 \$ pour être exact! 1000 \$ de remboursement à l'achat d'une nouvelle Sentra de Nissan. Ou si vous préférez, vous pouvez profiter d'un taux génial de financement: 8,9%* sur le montant total de votre achat!

Voilà toute une offre... pour toute une voiture! Car la Sentra vient de se classer "première" au

grand sondage annuel 1990 de l'Association canadienne des automobilistes (CAA) sur la durabilité des véhicules.

Les résultats du sondage sont plus qu'éloquents: 92% des propriétaires de Sentra déclarent être très satisfaits. Et ces mêmes 92% affirment qu'ils rachèteraient la même voiture si l'occasion se représentait.

Ajoutez à cela notre superbe offre de remboursement ou de financement et la Sentra

devient un choix... évident!

Alors pourquoi attendre? C'est le temps où jamais de posséder votre Sentra et de vous débarrasser de tous vos tracas.

NISSAN

génial...et humain

* Ces offres ne se combinent pas et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre. Les taux de financement sont offerts sur approbation de crédit: 8,9% pour 24 mois, 9,9% pour 36 mois, 10,9% pour 48 mois et 11,9% pour 60 mois. Les offres de remboursement ou de financement impliquent la participation du concessionnaire et s'appliquent aux voitures en stock. Par exemple, pour un financement de 13 000 \$ durant une période de 24 mois, à un taux de 8,9% (taux de pourcentage annuel), les paiements mensuels sont de 593,91 \$ chacun. Le coût de l'emprunt est de 1 239,33 \$. Ces offres sont pour une période limitée seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec



La compagnie Waste Management Inc. (photo du haut) a ouvert un centre de tri à Mascouche, où elle emploie six personnes. Rebutis solides canadiens (photo du bas) et ses deux principaux actionnaires Daniel Emond et Michel Paquin possèdent un centre de tri de deux millions et demi de dollars à Anjou. La compagnie attend toujours une décision du comité exécutif de la Ville de Montréal.

PHOTOS ROBERT NADON ET ROBERT MAILLOUX, La Presse

Montréal pourrait opter pour des appels d'offres séparés pour le tri et le ramassage des déchets

JEAN-PAUL SOULIE

La Ville de Montréal a reçu six soumissions pour son appel d'offres concernant la fourniture de 120 nouvelles «cloches vertes» pour la collecte sélective des déchets domestiques. La soumission la plus élevée était de 218 654 \$ pour l'option la plus onéreuse et la plus basse était de 102 397 \$. Le choix de la Ville doit être rendu public le 9 avril. Dans la phase deux de cette collecte sélective, ces 120 cloches viendront s'ajouter aux 62 qui sont actuellement installées dans les quartiers Notre-Dame-de-Grâce, Pointe-aux-Trembles, Saint-Sulpice et aux Habitations Jeanne-Mance.

D'autre part le Comité exécutif doit décider très prochainement de séparer les appels d'offres pour le ramassage de ces déchets sélectionnés par les résidents et le tri industriel de ces déchets. Actuellement, la compagnie Sanico de Longueuil assure, avec un seul camion, le ramassage des déchets sélectionnés de Montréal. Elle en dirigeait les papiers vers J. C. Fibres, puis après l'incendie de cette usine, vers une entreprise de Victoriaville. M. André Loubier, vice-président de Sanico, une société du Groupe Intersan, a expliqué que la Ville de Montréal avait décidé de prolonger de quelques mois le contrat d'un an accordé à sa compagnie en attendant que des décisions soient prises sur le ramassage et le tri.

Du côté des six municipalités du West-Island membres de la Régie intermunicipale de gestion des déchets, c'est la compagnie Waste Management Inc. qui a obtenu le contrat. Cette société a ouvert un centre de tri à Mascouche, où elle emploie six personnes dans un entrepôt loué de 11 000 pieds carrés. L'équipement comporte deux compacteurs, un séparateur de métal et de plastique, des presses, en tout un investissement de 365 000 \$. Le contrat de WMI — qui a acheté les Rebutis Riopel, du directeur général Jean-Guy Riopel — avec les six municipalités du West-Island impliquées

dans la collecte sélective est de 850 000 \$ par an pour trois ans. Le directeur général de WMI Waste Management of Canada Inc., Maurice Villeneuve, estime que le centre de tri de Mascouche est temporaire. Sa firme, une filiale de la multinationale des déchets WMI, a déjà un plan de centre de tri accolé à une usine de déchiquetage de pneus, à une usine de compostage et à un incinérateur sur la rue Marien à Montréal-Est.

Ce complexe industriel de traitement des déchets serait voisin de celui que va construire la Régie intermunicipale de gestion des déchets, présidée par le maire Michel Leduc de LaSalle. Mais le centre de tri de Mascouche devrait continuer à fonctionner pour plusieurs années encore quand la municipalité régionale de comté des Moulins (La Plaine, Mascouche, Terebonne et Lachenaie) se lance dans la collecte sélective des déchets.

Dans le paysage extrêmement mouvant de la collecte des déchets, une société attend avec fièvre la décision du Comité exécutif de la Ville de Montréal: Rebutis solides canadiens et ses deux principaux actionnaires Daniel Emond et Michel Paquin possèdent un centre de tri de deux millions et demi de dollars à Anjou. Ils ont fait une proposition fort alléchante à la Ville de Montréal: installer un centre de tri sur le site même des carrières Miron. Ils bénéficieraient ainsi d'anciens bâtiments très vastes et aussi des facilités d'accès.

Rebutis solides canadiens n'a actuellement aucune flotte de camions pour la collecte des déchets sélectionnés. Daniel Emond estime que la spécialisation que son groupe prône est plus conforme à une saine gestion du problème que le mélange transport-tri-recyclage. La proposition de centre de tri aux carrières Miron est sur la table du Comité exécutif depuis septembre dernier.

Importer des déchets

La Ville de Montréal fait face à un problème épineux avec le rem-

plissage des carrières Miron avant 1993. Si le site n'est pas rempli à cette date, il faudra dépenser beaucoup d'argent pour le colmater et en faire un espace utilisable. Certains proposent une «importation» de déchets venant de l'extérieur de la province, mais un règlement provincial interdit formellement cette pratique. «Le ministère pourrait mettre sa grosse police verte aux trousses des contrevenants, dit en rigolant l'ingénieur Pierre Morissette de la Ville de Montréal».

Si le ministère de l'Environnement et son ministre Pierre Paradis sont l'objet de quelques sarcasmes dans le monde des ramasseurs de déchets domestiques ou industriels, on semble par contre beaucoup compter sur l'efficacité de l'organisme Collecte sélective des déchets, un organisme initié par le gouvernement, mais qui dépend à 90 p. cent de l'entreprise privée. Collecte sélective des déchets regroupe des fabricants et des distributeurs de biens de courte durée — Alcan, provigo... etc — qui veulent ramasser 100 000 000 \$ d'ici sept ans. Ils entendent subventionner les municipalités, les centres de tri, les centres de récupération en finançant 100 p. cent des équipements industriels, à l'exception des bâtisses et des terrains.

Pour Daniel Emond et Michel Paquin, de Rebutis solides canadiens, le plus grave problème est la fixation du taux d'enfouissage à la tonne à 19,50 \$ seulement au Québec, alors qu'il en coûte 135 \$ la tonne en Ontario pour faire enfouir les déchets. D'autre part, l'Ontario a un règlement qui empêche de disposer par enfouissement des déchets dont plus de cinq pour cent peuvent être recyclés.

«Au Québec, la réglementation a pour but d'empêcher les entreprises privées de prendre le contrôle des sites d'enfouissement, explique l'ingénieur Morissette de la Ville de Montréal. Ça permet aux villes de se défendre contre des augmentations prohibitives de tarifs».

Île de Montréal

La clientèle de la STCUM continue de baisser



FLORIAN BERNARD

Au cours des derniers douze mois, l'achalandage de la STCUM a diminué de 2,3 p. cent, ce qui est beaucoup plus élevé que les années précédentes. Entre 1982 et 1987, par exemple, la diminution de l'achalandage moyen se situait à environ 1 p. cent. La direction de la STCUM s'inquiète de cette situation dans une lettre circulaire adressée aux employés. «La comparaison de l'achalandage de 1989 avec celui de 1988 est inquiétante. Cette chute ne peut avoir que des conséquences négatives sur notre entreprise. Aucune entreprise, même publique, ne peut se permettre de perdre, chaque année, des clients sans qu'un jour ou l'autre ces pertes aient un impact sur son fonctionnement, son niveau de service et sa santé.» Malgré une hausse moyenne des tarifs de 4,4 p. cent en 1989, les revenus des voyageurs n'ont augmenté que de 1,7 p. cent, ce qui représente un déficit de 6,5 \$ millions.

LE CENTRE-VILLE À 40 \$ LE MÈTRE CARRÉ

Le coût moyen de location d'un espace commercial dans un immeuble de prestige du centre-ville de Montréal est de 40 \$ le mètre carré. C'est un coût qui, à première vue, peut sembler élevé. Pourtant, selon une étude de l'Office d'expansion économique de la CUM, il est beaucoup moins élevé que dans les autres grandes villes américaines et européennes. Ainsi, en comparaison, un espace de superficie identique dont le coût de location serait de 10 000 \$ par mois à Montréal atteindrait 15 000 \$ à Toronto, 22 000 \$ à Boston, 17 000 \$ à Paris, 20 000 \$ à New York, 14 000 \$ à Los Angeles, 20 000 \$ à Stockholm, 15 000 \$ à Francfort, 17 000 \$ à Milan, 47 000 \$ à Londres et un record de 71 000 \$ à Tokyo! Par contre, à Vancouver, le coût de location du même espace serait de 8 900 \$.

NOUVELLE COTE «A» POUR POINTE-CLAIRE

La cote de crédit de Pointe-Claire a été relevée de «BBB» à «A» par la Société canadienne d'évaluation du crédit. Selon le maire Malcom C. Knox, cette nouvelle cote indique que le monde des affaires accorde une grande confiance à l'admini-

nistration financière de la ville. Pour la dixième année consécutive, Pointe-Claire a terminé son exercice financier par un surplus. Un montant de 500 000 \$ a été transféré au budget de 1990.

APPEL AUX JEUNES JARDINIERS DE MONTRÉAL

Fidèle à la tradition, le Jardin botanique de Montréal invite les jeunes de 10 à 16 ans à cultiver un jardin potager ou floral au cours de la belle saison. Le programme comprend également la réalisation d'un herbier, des excursions, l'observation des insectes et des oiseaux et une grande fête champêtre en fin de saison. Le coût d'inscription de 2 \$ comprend l'utilisation d'un lopin de terre situé au Jardin botanique, au parc Angrignon ou au domaine Saint-Sulpice. Il faut s'inscrire le 18 mars, à l'entrée des serres du Jardin botanique, de 9 h à 17 h 30, ou téléphoner au numéro 872-1400 pour se procurer un formulaire d'inscription. Les jeunes qui s'inscrivent doivent passer la majeure partie de leur été en ville.

LE CIMETIÈRE HAWTHORN INTÉGRÉ AU RÉSEAU VERT

L'ancien cimetière Hawthorn-Dale, de Pointe-aux-Trembles, sera finalement intégré au réseau des espaces verts de Montréal. C'est l'assurance fournie par Mme Jacqueline Borgeau, membre du comité exécutif. L'administration de Montréal avait déjà imposé une réserve, en mars 1988. Cette réserve sera renouvelée pour deux autres années, soit jusqu'en 1992. Entre-temps, les autorités municipales étudieront divers scénarios d'aménagement et de mise en valeur de ce vaste terrain, situé à l'est de la 67e avenue, entre Sherbrooke et le fleuve Saint-Laurent.

300e ANNIVERSAIRE DES SOEURS DE NOTRE-DAME DE PTE-AUX-TREMBLES

Des fêtes spéciales souligneront, en juin prochain, le 300^e anniversaire d'implantation des religieuses de la congrégation de Notre-Dame, à Pointe-aux-Trembles. C'est en 1690 que ces religieuses s'établirent dans cette partie de l'île de Montréal. Le couvent, détruit par un incendie en 1922, fut reconstruit l'année suivante grâce à des «corvées» populaires. À partir de 1963, le couvent fut associé à la commission scolaire Jérôme-Le-Royer. Depuis 1975, le couvent a été transformé en une résidence pour les religieuses âgées ou à la retraite.

VIA vous fait une fleur...

ÉCONOMISEZ 40% AVEC LES JOURS-RABAIS VIA RAIL.

Profitez des jours-rabais VIA Rail^{MC} ce printemps, pour partir en voyage! Vous économiserez 40% sur le prix courant du billet aller simple pour adulte en voiture-coach dans le corridor Québec-Windsor. Il n'y a rien de plus facile: vous n'avez qu'à voyager les lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi. Les personnes âgées de 60 ans ou plus, les étudiants à temps plein et les enfants économisent encore plus!

Voilà une réduction qui arrive à temps pour un voyage de printemps. Consultez le nouvel horaire de VIA Rail^{MC}, choisissez parmi nos départs pratiques et bienvenue à bord!... Détendez-vous, prenez vos aises, circulez. Profitez du confort et de la liberté que seul le train peut vous offrir. À 40% de réduction!

NOTES DE VOYAGE • Nombre de sièges limité. Achetez tôt (au moins 5 jours à l'avance) • Périodes de restriction: jeudi, samedi et lundi de Pâques. Les lundis des jours fériés suivants: Fête de la Reine, jour de la Confédération, Fête du Travail, Action de grâce et du 15 décembre au 3 janvier • Personnes de 60 ans et plus et étudiants à temps plein: rabais additionnel de 10% sur présentation d'une pièce d'identité appropriée. Enfants de 2 à 11 ans: la moitié du tarif adulte applicable • Tarif minimal après réduction: 7\$ • Pour connaître toutes les conditions s'appliquant aux jours-rabais et vous renseigner sur les horaires, communiquez avec votre agent de voyages ou appelez VIA Rail au 871-1331

Opposition aux projets d'incinérateurs à Valleyfield

PIERRE GINGRAS

■ Un groupe écologiste de Valleyfield, Action pour la défense de la nature (ADN), s'oppose à deux projets de construction d'incinérateurs dans cette municipalité parce que, fait-il valoir, ces équipements ne sont jamais complètement fiables en ce qui a trait aux émissions de polluants.

L'organisme créé l'automne dernier soutient que la récupération, le recyclage, le compostage doivent d'abord être envisagés pour réduire le volume des déchets domestiques. Ce qui n'est pas récupérable devrait être enfoui sous terre, dit-on. Trois tonnes de déchets domestiques produisent au moins une tonne de cendres qu'il faut de toute façon, enfouir sous terre, affirme ADN. Quant au projet d'incinérateur de déchets industriels et toxiques, le groupe estime que les procédés existants présentent toujours des lacunes et que la population locale n'acceptera pas de respirer des émissions polluantes.

Hier en conférence de presse,

un des porte-parole d'ADN, Luc Bergevin, mentionnait qu'aux États-Unis des dizaines d'incinérateurs de déchets avaient dû cesser leurs opérations ces dernières années. Il rapportait notamment les propos d'un expert international qui soutenait que les incinérateurs domestiques produisaient des dioxines et des furannes, deux produits très dangereux pour la santé. Le groupe ADN souligne que son action vise principalement à amener la population des MRC concernées à réagir publiquement aux deux projets. On veut aussi que la construction éventuelle de ces incinérateurs soit soumise à un référendum.

Le projet de construction d'un incinérateur pour éliminer les déchets domestiques dans le sud-ouest du Québec date d'environ trois ans. Les dépotoirs de Valleyfield et de Melocheville devant fermer d'ici trois ans, les MRC de Beauharnois-Salaberry, Vaudreuil-Soulanges et Haut-Saint-Laurent ont décidé d'unir leurs efforts afin de trouver une solution au problème. Le projet d'incinérateur a finalement retenu l'attention de tous et plusieurs études confirmeront par la suite la faisabilité du projet.

Les installations permettraient d'éliminer 150 000 tonnes de dé-

chets par année. Le projet est actuellement évalué à 60 millions \$ mais la vente d'électricité produite par une centrale thermique alimentée par la vapeur produite par l'incinérateur permettrait de réduire le coût d'élimination des déchets. Un comité spécial a d'ailleurs été formé il y a quelques mois pour étudier à fond le projet et faire ses recommandations aux MRC.

Claude Sabourin, vice-président de ce comité et préfet de la MRC Vaudreuil-Soulanges, soutient pour sa part que l'incinérateur n'est pas la seule solution pour éliminer les déchets et qu'il est personnellement préoccupé par les émissions polluantes. Les travaux du comité, dit-il, visent aussi à élaborer un programme de récupération et de recyclage des déchets afin de réduire au minimum la quantité de déchets produits et finalement brûlés par l'incinérateur.

Quant à l'incinérateur industriel, il s'agit d'un projet privé mis de l'avant par le consortium Stablex-Chem Security et évalué à 25 millions \$.

Entreposage non conforme des déchets dangereux

■ La grande majorité des lieux d'entreposage de déchets dangereux ne sont pas conformes aux normes du règlement du Québec, a confirmé hier le ministre de l'Environnement Pierre Paradis en réponse à une question de

l'opposition à l'Assemblée nationale.

Depuis l'incendie de Saint-Basile-le-Grand, a-t-il dit, le ministère a procédé à un certain nombre d'inspections en région.

Qualité de l'eau: Québec manque de leadership, dit l'AQTE

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ L'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE) s'inquiète du peu d'intérêt manifesté par le ministère de l'Environnement face au dossier de l'eau et plus globalement de l'environnement.

Pour le président de cet organisme, M. Guy Courchesne, il y a nettement un manque de leadership dans le dossier de la qualité de l'eau potable, du programme d'assainissement urbain, industriel et agricole.

L'AQTE se dit très inquiète. Principalement depuis le discours du dernier budget fédéral où il a été annoncé qu'Ottawa passait l'assiette aux provinces. «Prochainement, croit-on, Québec va renvoyer la balle dans le camp des municipalités qui réclament déjà l'aide gouvernementale quant au financement des programmes locaux d'assainissement des eaux usées. La majorité des municipalités n'ont pas les moyens d'assurer une saine gestion de l'eau. Tant que l'eau

n'était pas menacée, on pouvait s'accommoder d'une gestion plus faible.»

M. Courchesne soutient que l'heure est grave, d'autant plus que seulement 40 p. cent des villes du Québec ont leur eaux usées épurées; 30 p. cent de ce nombre est pour le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, ce qui signifie qu'il ne reste donc qu'un faible 10 p. cent pour l'ensemble des municipalités de la province.

«Il va falloir que le ministère de l'Environnement arrête de dire qu'il est en réorganisation et qu'il étudie les dossiers. Il est temps qu'il passe à l'action», a souligné une responsable de l'AQTE.

À la fin d'un mémoire préparé pour les 28^e assises de l'AQTE, qui ont débuté hier à Laval, un souhait est formulé: que le gouvernement du Québec et son ministère de l'Environnement initient une réflexion complète sur le sujet en vue de préparer «la politique de l'eau à l'aube des années 1990.»

Le thème de la rencontre de trois jours est: les municipalités et la gestion de l'eau.

L'usine nucléaire de Gentilly n'est peut-être pas responsable des bébés difformes

CP QUÉBEC

■ Si l'on en croit le ministre de l'Environnement, ce n'est pas l'usine nucléaire de Gentilly II qui est responsable du nombre excessivement élevé de bébés nés difformes dans la ville de Gentilly, mais plutôt une ou plusieurs usines établies dans le parc industriel situé à l'extrémité ouest de l'agglomération, qu'il n'a toutefois pas identifiées.

Le ministre, Pierre Paradis, a déclaré hier qu'il avait pour la première fois entendu parler de l'incidence élevée de bébés nés difformes et de fausses couches par un rapport qui lui avait été soumis en janvier dernier par une commission chargée de faire en-

quête sur l'élimination des déchets toxiques à travers le Québec.

«La commission Charbonneau n'a pas identifié Gentilly II comme la source de ce problème, mais en rend plutôt responsables d'autres sources de pollution établies dans ce secteur», a dit le ministre, en ajoutant: «Nous n'excluons pas absolument Gentilly, mais le rapport semble l'écarter.»

C'était la première fois hier que M. Paradis commentait publiquement le taux élevé de malformations congénitales constaté dans la ville et sa région depuis que ce problème a été mis en lumière, il y a une semaine.

Le ministre a émis l'opinion que les couples vivant dans ce secteur devraient peut-être éviter d'avoir des enfants.

SERVICE AUX ENTREPRISES

AMÉLIORER SON FRANÇAIS AU TRAVAIL

ATELIER DE FORMATION

Essentiellement pratique, cet atelier de français écrit tient compte des difficultés de chacun. Il vous amène à écrire correctement et à solutionner rapidement et sans hésitation les problèmes d'écriture rencontrés dans votre travail.

Les lundis 23, 30 avril, 7, 14, 28 mai, 4, 11 juin, de 14 h à 17 h.

Test de classement obligatoire: le lundi 9 avril, de 14 h à 16 h.

Nombre d'inscriptions limité. Communiquez dès à présent avec le SERVICE AUX ENTREPRISES 343-5863

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Greyhound

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Avis est par la présente donné que le Conseil d'administration de Greyhound Lines of Canada Ltd. a décidé de clore l'exercice et les registres le 23 mars 1990. Les actionnaires inscrits à cette date recevront un avis de convocation et auront droit de vote à l'assemblée générale de Greyhound Lines of Canada Ltd. qui aura lieu le vendredi 4 mai 1990 à 10 heures des Rocheuses) situé au Westin Hotel, Mayfair Room, 320 - 4th Avenue S.W., Calgary, Alberta.

Le secrétaire
B.J. Elmore
GREYHOUND LINES OF CANADA LTD.

...et vous compose un bouquet de façons de profiter du train.



VOYAGEZ À VOTRE GUISE!

Prenez le train les jours - rabais et économisez, ou voyagez les vendredi et dimanche à tarif régulier. D'une façon comme de l'autre. VIA Rail est la solution avantageuse!

Choisissez votre destination: À partir de Montréal, VIA assure la liaison vers de nombreuses villes, dont: Toronto • Ottawa • Québec • Sainte-Foy • Drummondville • Kingston • Niagara Falls • London • Stratford • Hamilton.

Choisissez vos tarifs: Exemples de tarifs aller simple.

	Jours-rabais	Ven. et dim.
Montréal-Toronto	39 \$	65 \$
Montréal-Ottawa	16 \$	26 \$
Montréal-Québec	19 \$	32 \$

PROMOTION SONY SUR LES ONDES COURTES

Récepteur Multibandes de format compact

- ICF-7601
- Douze bandes au total: FM/AM et OC
 - Circuit de conversion double
 - Bouton interrupteur et sélecteur de bande de faible course
 - Sélecteur de sensibilité
 - Indicateur DEL de sintonisation
 - Prise de casque d'écoute et entrée C.C.
 - Grand haut-parleur de 7.7 CM
 - Antenne cc compacte

Restez à l'écoute de Radio-Canada International

169⁹⁵\$

Seront présents samedi 17 mars Messieurs Ian MacFarlane et Yvan Paquette de Radio-Canada ainsi que Sheldon Harvey du Club International Canadien DX qui répondront à toutes vos questions sur la réception des ondes courtes.

Durant cette promotion, une antenne AN-60 de Sony d'une valeur de 29.95\$ est offerte gratuitement à l'achat de l'appareil ICF-7601 ou de tous autres appareils ondes courtes.

RADIO LORENZ 115 ouest, Ste-Catherine (Place des Arts) 849-8900
VOTRE CENTRE DE RADIO ONDES-COURTES

CENTRE INFORMATIQUE MTL INC.
451, MARIE-ANNE EST, MTL, QC H2J 2A2
TEL.: 843-6244 FAX: 843-4786 MONT-ROYAL

NX 1000 II 9 AIGUILLES 180 CPS stair \$279 cable inclus	FUJIKAMA 80286 1024 K MEMOIRE 12MHZ 1 LECTEUR 1.2 MEG. 1 CARTE MONO. GRAPH. 1 CARTE MULTI I/O 1 CARTE CONTRÔLEUR 1 CLAVIER 101 TOUCHES 1 BOUTIER AT 1 ECRAN AMBRE 14" \$999. AVEC DISQUE RIGIDE 40MEG 28MIS \$1499.								
SHARP MZ100 640K MEMOIRE VIVE 2 LECTEUR 720K \$1595.	MICROPORT Une gamme complète d'accessoire pour ordinateur Disquettes SONY <table> <tr> <td>3.5" DSDD</td> <td>\$17.95</td> </tr> <tr> <td>3.5" DSHD</td> <td>\$34.95</td> </tr> <tr> <td>5.25" DSDD</td> <td>\$10.95</td> </tr> <tr> <td>5.25" DSHD</td> <td>\$19.95</td> </tr> </table>	3.5" DSDD	\$17.95	3.5" DSHD	\$34.95	5.25" DSDD	\$10.95	5.25" DSHD	\$19.95
3.5" DSDD	\$17.95								
3.5" DSHD	\$34.95								
5.25" DSDD	\$10.95								
5.25" DSHD	\$19.95								

OFFRE VALIDE DU 15 AU 21 MARS 1990
ACCESSOIRES - IMPRIMANTES - LOGICIELS
VENTE SERVICE LOCATION

Deux poursuites intentées contre un chirurgien-oncologue

RICHARD FORTIN

■ Une action en dommages pour négligence professionnelle a été déposée en Cour supérieure contre le Dr Roger Ghys, un chirurgien-oncologue connu, auteur de *Prevenir et guérir les maladies du*

sein publié aux éditions Québec-Amérique.

Mme Cécile Champagne, de Montréal-Nord, est morte d'un cancer du sein le 24 février dernier. Ses héritiers, représentés par Me Jean-Pierre Menard, réclament environ 230 000 \$ au médecin qui aurait négligé de

prendre les moyens nécessaires pour diagnostiquer à temps la tumeur maligne. Une autre action en dommages pour des motifs identiques a été déposée contre le Dr Ghys par une ex-patiente, Mme Chantal Massinon, le 28 décembre 1988.

Mme Champagne consultait ré-

gulièrement le Dr Ghys depuis 1972 pour subir des examens sérologiques. Le 22 octobre 1986, un nouvel examen aurait révélé un nodule douloureux à la partie externe du sein droit et une lésion bénigne. Selon la poursuite, il s'agirait d'une évidence probante d'une lésion suspecte de nature cancéreuse qui aurait justifié une intervention immédiate. Le Dr Ghys aurait plutôt invité la patiente à prendre rendez-vous dans un délai de 4 à 6 mois.

Le 27 février suivant, le Dr Ghys aurait omis de pratiquer une biopsie chirurgicale, malgré la présence d'une masse dure de 3 centimètres et d'un ganglion dans le sein droit. Mme Champagne aurait de nouveau été invitée à prendre un rendez-vous dans 6 mois.

Ce n'est que le 1er septembre

1987 que le Dr Roger Ghys aurait référé sa patiente au Dr Roger Poisson, de l'hôpital Saint-Luc, après avoir constaté la présence probable d'une tumeur cancéreuse. Malgré l'excision de la tumeur, le 25 septembre, un examen révélait quelques jours plus tard la présence de métastases osseuses, signe d'une généralisation du cancer.

La poursuite allègue qu'en privant sa patiente du traitement médical requis par son état, le Dr Ghys a entraîné la mort de Mme Champagne.

Dans le cas de Mme Chantal Massinon, le Dr Ghys aurait à plusieurs reprises omis de traiter la patiente qui se plaignait de grosseurs anormales au sein gauche. Finalement, elle aurait été référée à un autre médecin qui a

ordonné l'excision de la tumeur cancéreuse. Cette intervention chirurgicale a eu lieu le 14 décembre 1987. Mme Massinon aurait consulté le Dr Ghys pour la première fois le 9 janvier de la même année.

Joint au téléphone hier, le Dr Ghys a soutenu Mme Champagne ne pouvait pas être sauvée. « Dans un petit nombre de cas, a-t-il dit, le cancer se généralise avant que la lésion primitive au sein ne soit détectable. C'est ce qui est arrivé à Mme Champagne. »

Le Dr Ghys a affirmé que trois biopsies à l'aiguille avait été pratiquées après le 22 octobre 1986. « Mme Champagne avait des lésions bénignes depuis 1965. Malheureusement, un cancer s'est développé à côté de ces lésions. Le diagnostic a été aussi précoce que possible. »

La SQ à la recherche de témoins

■ La Sûreté du Québec sollicite la collaboration du public afin de reconstituer une partie des événements ayant précédé la mort violente de Manon Trottier, 23 ans, assassinée à Lachute, le 2 mars.

Le corps de la jeune femme a été retrouvé dans un petit bois en bordure de la route 329, à Lachu-

te, peu de temps après que la victime eut été enlevée au restaurant O'Frites, situé au 519, rue Principale, à Lachute, vers minuit trente, dans la nuit du 1^{er} au 2 mars. Un suspect de 26 ans est détenu en rapport avec cette affaire.

Toute personne ayant été témoin de quoi que ce soit ou qui

aurait aperçu quelque chose vers minuit trente à ce restaurant ou dans ses alentours immédiats, est priée de communiquer avec les enquêteurs de l'unité des crimes contre la personne de la SQ, à Montréal, au numéro (514) 598-4043 ou au bureau du superviseur, au (514) 598-4242.

Coupez court à vos hhhhésitations!

Camionnettes compactes

**Chevrolet S-10
S/T Blazer**

**GMC S-15
S/T Jimmy**

Plus que jamais c'est le temps de vous procurer une camionnette compacte GM 1990. Choisissez parmi les modèles à deux ou à quatre roues motrices, à cabine classique ou allongée. Tous vous font bénéficier d'une remise de 1 000\$ ou du taux de crédit de 10,9%.

Cette offre ne dure qu'un temps limité.

TAUX DE CRÉDIT DE

10,9%*

• remboursable en 48 mensualités ou moins • pas de montant limite

OU
REMISE DE

1 000\$†

DES VRAIS GM
FIDÈLES COMME J'AIME!

GMC Chevrolet

À vous de trancher!

GM TOTAL
GARANTIE
DE 3 ANS / 80 000 KM

* Ces offres ne peuvent être combinées. Elles s'appliquent aux véhicules neufs ou de démonstration 1990 et des années précédentes des camionnettes compactes Chevrolet S-10 et GMC S-15, S/T Blazer et S/T Jimmy achetés à partir du stock d'un concessionnaire. Tous ces modèles sont offerts en quantité limitée et ils ne sont pas nécessairement disponibles chez tous les concessionnaires. Cette offre est en vigueur pour un temps limité à compter du 5 février 1990 jusqu'à épuisement des stocks. L'acheteur sera tenu de payer les taxes applicables, y compris la taxe fédérale d'accise, les frais d'immatriculation et de transport au moment de l'achat. Toutes les demandes de crédit devront être approuvées par GMAC qui se réserve le droit d'exiger un acompte si le crédit de l'acheteur ne répond pas à ses normes. Les modèles commandés pour les parcs et les véhicules loués ne sont pas admissibles à ces offres. Elles comprennent une participation du concessionnaire. Voyez votre concessionnaire GM participant pour connaître tous les détails, incluant les économies offertes par le programme Location Plus™ s'appliquant aux locations au détail. Renseignez-vous aussi au sujet du programme pour les diplômés universitaires et les ensembles d'options offerts avec certains véhicules.

† Le taux de crédit de 10,9%, sans montant limite, est réservé aux acheteurs au détail admissibles qui financent leur achat pour une durée maximum de 48 mois et minimum de 12 mois auprès de GMAC.

‡ La remise de 1 000\$ offerte directement par General Motors s'applique aux camionnettes compactes Chevrolet S-10 et GMC S-15, S/T Blazer et S/T Jimmy. Vous pouvez garder ce montant ou l'appliquer à votre transaction.



Des étudiants sont parvenus à accrocher une banderole au sommet de la croix lumineuse du mont Royal, hier soir, afin de protester contre le dégel des frais de scolarité. Vers minuit, la centaine d'étudiants qui occupaient les locaux de la direction du cégep du Vieux-Montréal depuis 18h ont été délogés par la police de la CUM.

PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Des étudiants de l'UdeM occupent les bureaux du Conseil du patronat

Presse Canadienne

■ Des étudiants de l'Université de Montréal ont occupé pacifiquement les bureaux du Conseil du patronat, hier après-midi, pour protester contre la hausse des frais de scolarité. Les policiers les ont finalement convaincus de sortir, à 17h.

Le tout s'est effectué pacifiquement, sans résistance de la part des étudiants. Ceux-ci tenaient surtout à attirer l'attention du public et des médias sur la situation financière des étudiants.

Une centaine d'entre eux s'étaient d'abord réunis devant le pavillon des sciences sociales de l'Université de Montréal à 14h. Là, le mot d'ordre avait été donné d'occuper des locaux mais, jusqu'au bout, le mystère a été jalousement gardé.

Les porte-parole ne voulaient pas dire aux journalistes où ils se rendaient, sous prétexte qu'ils risquaient de se buter à une porte close. Tous ont dû les suivre pas à pas dans le métro pour savoir où ils allaient. Les manifestants eux-mêmes ignoraient au départ quels locaux ils allaient occuper.

Le tout a donné lieu à un joyeux jeu de saute-moutons dans le métro, en après-midi. La centaine d'étudiants se massaient dans quelques wagons de métro, bloquant les portes jusqu'à ce que tout le monde soit entré, puis changeant de ligne de métro à trois reprises.

Yves Rosemond accusé de l'homicide involontaire d'une fillette

MARCEL LAROCHE

■ Déjà interrogé par la police en rapport avec la mort suspecte de l'enfant de sa concubine, Yves Rosemond a brièvement comparu hier au palais de justice de Montréal sous une inculpation réduite d'homicide involontaire.

Rosemond, un Haïtien de 34 ans nouvellement installé dans la métropole, est accusé d'avoir provoqué la mort de Johanne Saint-Éloi, une fillette qui aurait célébré lundi prochain son 41ème anniversaire de naissance.

Le crime reproché à Rosemond s'est déroulé dans un appartement occupé par Yolande Charles, la mère de la petite victime. Depuis le mois de janvier dernier, Rosemond vivait dans ce logis du 5400 Dudaime, à Cartierville, en compagnie de la mère et de son enfant.

Rosemond assumait la garde de la fillette, en l'absence de sa mère partie faire des emplettes, lorsque le drame s'est produit en début de soirée de vendredi dernier.

Exaspéré par les pleurs répétés de l'enfant qui réclamait sa maman, l'homme aurait apparemment perdu patience pour la frapper d'une solide taloche.

Sans réaliser la gravité des blessures infligées à la fillette, Rosemond l'a transportée en automobile jusqu'au domicile de ses amis, au 2527 est, boulevard Henri-Bourassa, dans le nord de la métropole.

Devant l'état de santé alarmant de son enfant, la mère a finalement fait appel, un peu avant 22 heures vendredi, à un médecin d'Urgences-Santé qui n'a pu que constater le décès.

Une autopsie pratiquée plus tard devait démontrer que la fillette était morte d'une hémorragie interne massive vraisemblablement causée par de mauvais services.

Rosemond qui a surtout vécu au cours des 12 dernières années dans le quartier de Brooklyn, à New-York, devra maintenant répondre de l'homicide involontaire de l'enfant de sa concubine.

Tout au long de leur marche et de leur circuit en métro, ils ont entonné des chants de solidarité, sous les regards médusés des autres passagers. « Ryan, si tu savais, ton dégel où on se le met. Aucu. Aucu. Aucune hésitation. »

Le groupe Rock et Belles oreilles était aussi à l'honneur, avec son succès « Bonjour la police », que se plaisaient à chanter les étudiants à l'endroit des agents qui les surveillaient de loin.

Arrivés aux locaux du Conseil du patronat, une cinquantaine d'entre eux se sont enfermés à l'intérieur, après avoir demandé au personnel de bureau de quitter les lieux. Ils ont déplacé des meubles devant les portes pour les bloquer.

Si le Conseil du patronat a été choisi, c'est parce qu'il représente les entreprises. « Les entreprises devraient s'impliquer davantage dans la formation des universitaires. Il y a d'autres façons de trouver de l'argent que d'augmenter les frais de scolarité », expliquait un étudiant occupant, M. Antoine Bourdages.

Les étudiants n'ont pas même rencontré le président du CPQ, M. Ghislain Dufour. Celui-ci se disait prêt à les rencontrer, « mais pas dans ce contexte ». Selon lui,

les étudiants se trompent de cible en s'attaquant au Conseil du patronat.

Les policiers, d'abord en uniformes de patrouilleurs, ont longuement parlementé avec les étudiants, leur demandant de quitter les lieux.

L'occupation était on ne peut plus détendue. Des étudiants en criminologie en profitaient pour discuter avec les policiers et un détective de criminalité, du rôle des agents de probation, des liens entre la consommation de drogue et la criminalité, etc.

Les étudiants ont finalement quitté à 17h, lorsque les 17 policiers ont enfilé casques, veste de protection et matraque. Il n'y a eu ni violence ni résistance de la part des étudiants. Ils sont sortis par petits groupes de trois ou quatre, escortés par les policiers.

La manifestation a causé une congestion assez importante au centre-ville à l'heure de pointe. Une dizaine de voitures de police étaient stationnées le long du quadrilatère, attirant des curieux à la sortie des bureaux.

À leur sortie, les étudiants promettaient bien de se regrouper de nouveau, jusqu'à ce que le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science Claude Ryan revienne sur sa décision de hausser les frais de scolarité à l'université.

AVENTURE

ELECTRONIQUE

Le Futur c'est Aventure...

SAC DE TRANSPORT GRATUIT!



BRANCHEMENT SUR UNE MÊME LIGNE
RÉPONDEUR CIRCUITS DE COMMANDE AUTO-LOGIC™

Rég.: 1299.00
999⁰⁰

- Téléphone intégré
- Fonction de photocopie
- Commuation automatique téléphone/télécopieur

Panasonic
TÉLÉCOPIEUR AVEC
RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE
INTÉGRÉ

RABAIS 300\$

Faites l'essai d'un

MOTOROLA
CELLULAR



Audi

VOUS POURRIEZ GAGNER UN
Audi Coupé
quattro 20V

TÉLÉPHONE CELLULAIRE PORTATIF
à partir de
995
PAR SEMAINE

8100 TASCHEREAU
BROSSARD

POUR INFORMATIONS:
722-0187
APRÈS 18H00
APPELEZ: 952-3333

Représentant sur la route
Installation immédiate sur place

4550 Métropolitain E.
ST-LEONARD

A. Gold & Sons
DEPUIS 1899

ÉPARGNEZ DE 40\$ À 45\$

Offre exceptionnelle sur nos chaussures et bottillons LEVI'S.

Vous ne resterez pas en place à ce prix imbattable!

UN PRIX * AU CHOIX SEULEMENT

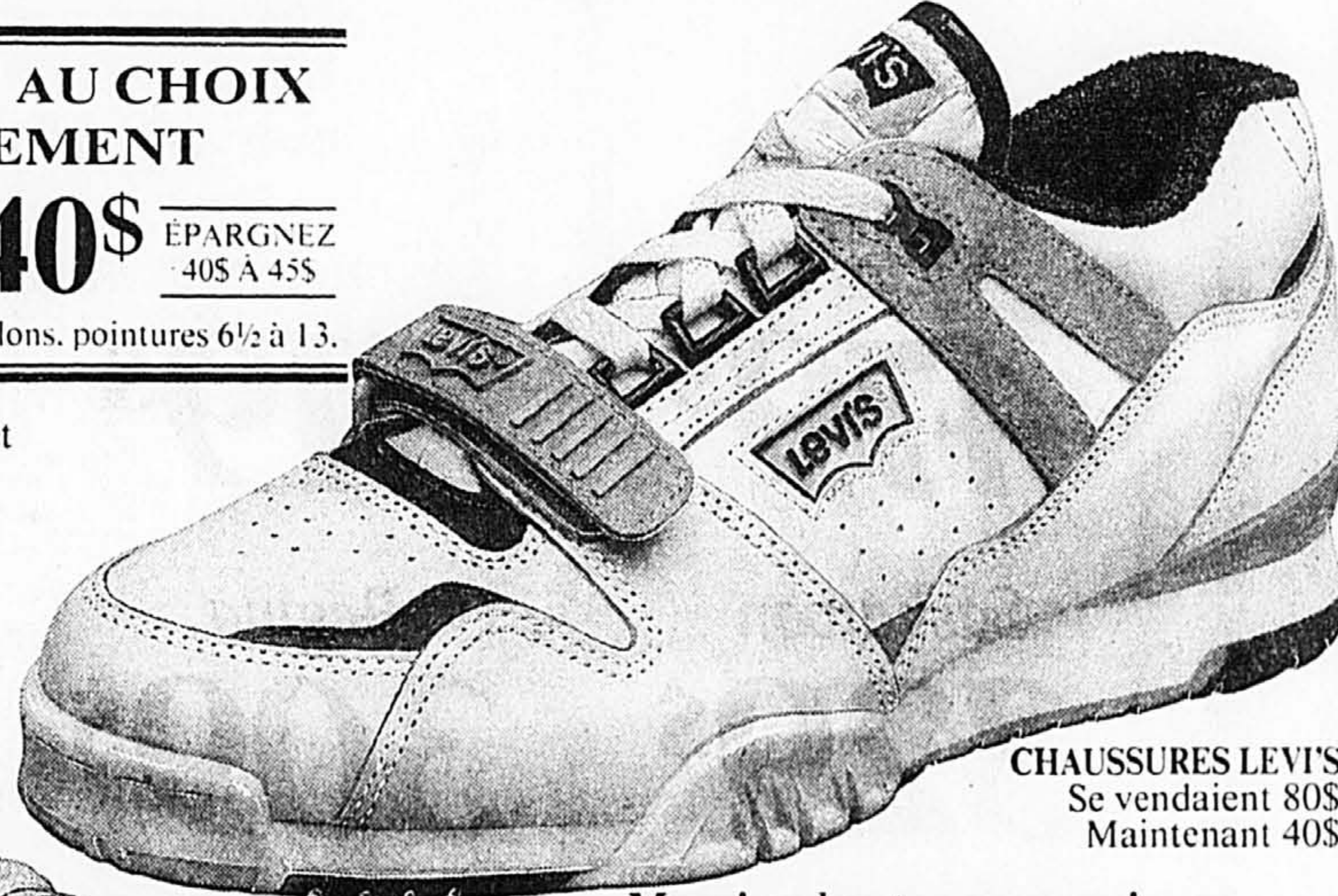
SE VENDAIENT 80\$ À 85\$ **40\$** ÉPARGNEZ 40\$ À 45\$

Chaussures et bottillons, pointures 6 1/2 à 13.

Magasinez tôt et assurez-vous d'obtenir votre pointure.



BOTTILLONS LEVI'S
Se vendaient 85\$
Maintenant 40\$



CHAUSSURES LEVI'S
Se vendaient 80\$
Maintenant 40\$

Magasinez dans tous nos magasins ou

• COMMANDE PAR LA POSTE • TÉLÉPHONEZ-UTILISEZ LE TÉLÉCOPIEUR

Téléphone: (514) 288-4653, poste 231 Télécopieur: (514) 288-6804

A. Gold & Sons 2050, Rue Bleury, Bureau 100, Montréal, QC H1A 2J5

Envoyez-moi ☐ 1 paire de chaussures LEVI'S à 40\$

Envoyez-moi ☐ 1 paire de bottillons LEVI'S à 40\$ Total \$ _____

Ajoutez 3,50\$ de frais de livraison pour 1 paire ou plus.

Pointure chaussures _____ Pointure bottillons _____

Ci-joint: ☐ mandat-poste ☐ chèque (pas de PSL)

Portez mon compte: ☐ American Express ☐ Visa ☐ Mastercard ☐ Diners ☐ Carte Blanche ☐ A. Gold & Sons

No de carte de crédit: _____ date d'expiration: _____

Nom: _____ No de téléphone: _____

Adresse: _____ Appartement: _____

Ville: _____ Province: _____ Code postal: _____

• MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD • CENTRE ROCKLAND • 960, STE-CATHERINE O. • LA PLACE VERTU

• FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE • GALERIES D'ANJOU • PROMENADES ST-BRUNO • CARREFOUR LAVAL.

American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche, A. Gold & Sons

In vidéo sur l'atterrissage de l'avion du cartel de Medellin au procès des Colombiens

ISA BINSSE

Tôt le matin, le 3 avril 1989, un petit avion a atterri en catastrophe sur une piste isolée au Nouveau-Brunswick. L'avion arrivait directement de Colombie et avait à son bord 500 kilos de cocaïne. À l'insu du cartel de Medellin, la Gendarmerie royale du

Canada attendait ce vol de pied ferme.

Ce vol, un piège préparé minutieusement par la GRC avec l'aide de Douglas Jaworski, technicien du cartel qui avait décidé de devenir informateur dans l'espoir de régler ses problèmes avec le fisc américain, était le fruit de quatre mois d'ouvrage.

Hier, le jury au procès en Cour supérieure de trois personnes, dont deux Colombiens, accusées de complot pour importation, exportation et trafic ainsi que possession de cocaïne dans le but d'en faire le trafic, a pu suivre sur vidéo l'arrivée et l'atterrissage de l'avion, un Aero Commander 980, piloté par Jose Ali Galindo-Escobar. Le co-pilote était Fernando Augusto Mendoza-Jaramillo.

Tous deux sont nommés comme conspirateurs dans les actes d'accusation portées contre Richard Delgado-Marquez, 23 ans, du Bronx, à New York, et deux Colombiens, Flor Emilse Mery-Correa, 31 ans, et Fernando William Mendoza-Salazar, 27 ans.

Sur ce vidéo, on peut voir le petit avion qui arrive, en heurtant la cime des arbres. L'appareil fait un cercle au-dessus de la piste privée, tout près de Fredericton, et atterrit en dérapant hors piste sur des congères. Très rapidement, on peut voir les deux pilotes sortir et quitter les lieux en camionnette, conduite par un agent infiltré de la GRC. Des employés au sol, supposément engagés par Jaworski, mais en fait des agents de la GRC, transfèrent la cargaison de cocaïne dans un camion.

Jaworski, pilote commercial de

28 ans, qui avait planifié ce vol de cocaïne avec Diego Caceyo, un dirigeant colombien du trafic de cocaïne, tout en informant la GRC, a expliqué au jury la raison de l'atterrissage en catastrophe. Les pilotes, suivis depuis plus de quatre heures par les douanes américaines, avaient peur. Ils voulaient atterrir rapidement pour empêcher les Américains d'atterrir derrière eux. Le pilote a donc atterri en freinant, ce qui a eu pour effet de barrer les roues. L'appareil a été sérieusement endommagé.

Jaworski avait reçu 430 000 \$ du cartel pour «acheter» la piste d'atterrissage qui, dans les faits, appartenait à un médecin en vacances en Floride. La majorité de cette somme a été saisie par la GRC.

Il ressort des conversations té-

Rien d'éclairant au procès pour meurtre de Saint-Germain

PIERRE BELLEMARE

Colette Pétel, 42 ans, la mère de Josée Desjardins, trouvée morte le 7 août 1989 aux îles de Boucherville, n'a apporté aucun éclairage nouveau sur les circonstances de ce meurtre, pour lequel Yves Saint-Germain est accusé au Palais de justice de Longueuil.

Ce témoin de la Couronne, représentée par Me Stéphane Lamarche, a simplement indiqué qu'elle est incarcérée depuis le 23 juillet 1989, après avoir été recon-

lue coupable du meurtre d'Alain Raymond.

léphoniques enregistrées entendues hier que le plan initial prévoyait le retour des pilotes en Colombie. Deux ou trois jours plus tard, ils devaient revenir avec une deuxième livraison de stupéfiants. Le plan a été modifié après cet atterrissage en catastrophe. Les pilotes, toujours à leur insu, ont été pris en charge par des agents de la GRC et ont été amenés à Toronto, où ils ont devant faire du magasinage, aller dans un club de danseuses nues, visiter Niagara Falls en attendant le retour vers Colombie...

Selon Jaworski, l'avion qui contenait encore du carburant constituait une «véritable bombe» et aurait pu exploser à tout moment. Les pilotes de ces vols provenant de Colombie transportent environ 400 bidons de carburant en réserve, justement pour leur permettre de faire le vol sans escale.

Cependant, la jeune Sophie Lacombe a déclaré hier au tribunal, présidé par le juge Pierre Pinard, qu'elle a été amenée à deux reprises à identifier le présumé assassin à l'aide de photos.

Mais jamais elle n'a pu l'identifier de façon certaine. Enfin, le pathologiste a indiqué que Josée Desjardins, 19 ans, est morte par asphyxie. Une ceinture était enroulée autour de son cou. Le procès se poursuit aujourd'hui.

Michel Girouard menace de poursuivre Serge Savard

BRUNO BISSON

Le journaliste de l'hebdomadaire artistique *Allo Vedettes*, Michel Girouard, somme le directeur général du Canadien de Montréal, M. Serge Savard, d'admettre qu'il connaissait l'existence d'une rumeur voulant que le joueur de hockey Stéphane Richer ait une liaison avec le chanteur Roch Voisine.

Au cours d'un entretien avec *La Presse*, le journaliste a accompagné cet ultimatum d'une menace de poursuite judiciaire de 500 000 \$.

M. Girouard exige également de M. Savard qu'il reconnaisse publiquement que d'autres publications avaient déjà fait état de cette rumeur avant *Allo Vedettes*.

Tentative d'évasion à Parthenais

Une tentative d'évasion a lamentablement échoué, hier soir, au centre de prévention Parthenais, lorsque des surveillants ont remarqué l'absence de deux prévenus qui venaient tout juste de se glisser entre le plafond du 4^e étage et le plancher de l'étage supérieur.

Les deux individus comptaient s'évader en utilisant les conduits d'aération de l'immeuble mais un décompte des prévenus effectué vers 19 h 45 a eu pour effet de mettre tout l'immeuble en état d'alerte. Un des deux hommes a été repris vers 21 h 30 tandis que le second n'a été délogé qu'à 23 h du plafond de l'immeuble, aux dernières nouvelles.

et que la responsabilité de sa divulgation n'incombe nullement à cet hebdomadaire artistique.

Le journaliste s'est dit ulcéré par le comportement du directeur général du Canadien qu'il estime être en partie responsable de la tempête médiatique suscitée par la parution de son article, retraçant l'histoire des plus célèbres rumeurs ayant couru dans le milieu artistique.

La rumeur voulant que Stéphane Richer et le chanteur Roch Voisine soient tous deux homosexuels faisait partie du nombre des rumeurs célèbres dont M. Girouard retrace l'origine et l'histoire dans la dernière livraison de *Allo Vedettes*.

Hier soir, le vase a débordé pour le journaliste quand la propriétaire du restaurant Chez Louise Bardier lui a demandé de ne pas se présenter au défilé de mode qu'il devait animer.

Mme Bardier a confirmé cette information en indiquant que des membres de son personnel s'inquiétaient des propos de certains clients qui affirmaient attendre Michel Girouard de pied ferme.

La restauratrice a déclaré qu'elle ne voulait pas que la présence du journaliste et animateur lui attire des ennuis. Le restaurant Chez Louise Bardier, qui présente chaque mercredi un défilé de mode animé par M. Girouard, est fréquenté par plusieurs joueurs du Canadien et par M. Savard.

M. Girouard se plaint surtout du fait qu'on ait fait un tel plat de son article, où la relation Richer-Voisine n'était que mentionnée entre bien d'autres, alors qu'un autre hebdo artistique a fait tout un dossier sur le sujet, il y a quelques semaines, et qu'un mensuel montréalais eut traité de la question, en janvier.

Ça fait des lunes
qu'on a pas vu
des tarifs semblables.
Saisissez l'occasion!

Vols aller-retour depuis Montréal vers:

Victoria 479\$	Vancouver 419\$	Calgary 349\$	Edmonton 349\$
Saskatoon 329\$	Regina 309\$	Winnipeg 259\$	Thunder Bay 229\$
Toronto 129\$	Halifax 179\$	St. John's 269\$	

N'attendez plus et envollez-vous en milieu de semaine! Faites vos réservations du 15 au 26 mars pour les vols devant être effectués du 2 avril au 14 juin 1990. Hâtez-vous, le nombre de places est limité! Communiquez sans tarder avec votre agent de voyages ou appelez Canadien au 286-1212. Surtout, n'oubliez pas, cette offre se termine bientôt!

Canadien
va plus loin

Le nombre de places est limité, sous réserve des disponibilités. La garantie Meilleur tarif de Super Aérobatines s'applique.

Pegasus G/RUL/CPA/SPRING Réservé DRI FARE/HOT Sabre Y/SY/QCP/FARES Apollo S*CPB/FARES

Canadien est une marque déposée des Lignes aériennes Canadien International Ltée.

L'ex-policier Vaudry connaîtra sa sentence le 28 mars

BRUNO BISSON

La Couronne s'est opposé hier à la suggestion de sentence de travaux communautaires pour l'ex-policier Jean-Guy Vaudry, qui s'est reconnu coupable d'avoir commis des attouchements sexuels sur une mineure.

Au cours des représentations sur sentence faites devant le juge Yves Lagacé, en Cour du Québec, chambre criminelle, le substitut du procureur général, Me Pierre Garon, n'a toutefois pas exigé une peine d'emprisonnement contre l'ex-policier. Il a laissé le choix d'une sentence appropriée à la discrétion du juge. Ce dernier rendra sa décision le 28 mars.

Vaudry, 52 ans, a plaidé coupable en janvier à l'accusation d'avoir commis des attouchements sexuels sur une mineure alors qu'il se trouvait en situation d'autorité. La Couronne a alors laissé tomber l'accusation d'agression sexuelle, beaucoup plus grave, pesant contre lui.

Cette négociation de plaideroyer (plea bargaining dans le jargon juridique) avait révolté la victime de Vaudry, une jeune femme maintenant âgée de 18 ans. Celle-ci avait contacté *La Presse* pour que son histoire soit rendue publique, craignant que l'agresseur s'en tire avec une sentence trop clémente.

Le 19 septembre 1988, Jean-Guy Vaudry avait fait croire à sa victime, alors âgée de 17 ans, qu'il faisait une enquête privée pour prendre sur le fait un couple adultère. Il lui avait demandé de l'aider dans son enquête et s'était rendu avec elle dans un motel de Sainte-Thérèse. Dans la chambre, Vaudry avait insisté pour qu'elle se déshabille et qu'elle prenne une douche. Il s'était alors livré à des attouchements sexuels.

À un certain moment, et malgré les refus et protestations répétées de la jeune femme, le policier a tenté de la pénétrer mais les cris

de la victime l'en ont empêché.

Quelques jours après l'incident, la jeune femme portait plainte. Une semaine plus tard, Vaudry démissionnait de son poste à la police de Laval, et des accusations d'agression sexuelle et d'attouchements étaient portées contre lui. Le 23 janvier, Vaudry plaideait coupable à l'accusation la moins grave après entente entre son avocat et le procureur de la Couronne.

En vertu de cette accusation, il est passible de cinq ans de prison.

La publication dans *La Presse* de cette histoire a profondément déplu à l'avocat de la Couronne, Me Pierre Garon. Ce dernier a d'ailleurs servi à la jeune femme une sérieuse semonce, hier midi, en privé, alors qu'elle attendait le début des représentations.

Me Garon a expliqué à *La Presse* qu'il a cru bon de s'expliquer avec la jeune victime parce qu'il estime que sa sortie publique «a sali l'image de la justice» et qu'elle laissait entendre que l'accusé s'en sortait sans trop de conséquence.

Par ailleurs, l'avocat de Vaudry, Me Robert Lahaye, a suggéré hier au juge Lagacé d'imposer une peine de travaux communautaires en invoquant la carrière exemplaire de son client et les dommages que cette affaire ont causés à sa réputation et à son ménage.

Me Lahaye a également insisté sur le fait que Vaudry a suivi une thérapie et que, dans un rapport médical déposé en Cour, les chances de récidive sont jugées très minces par le médecin de l'ex-policier. Ce rapport indique d'ailleurs «que les souvenirs (de l'agression) sont trop pénibles pour cet homme». Pour sa part, Me Garon a fait témoigner la victime pour appuyer son opposition à une sentence de travaux communautaires. La jeune femme a déclaré que l'agression dont elle a été victime lui a fait perdre toute estime envers les policiers.

Soupçonnée d'avoir introduit du haschisch dans la prison commune de Saint-Jérôme

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Une jeune femme de 19 ans, sans antécédent judiciaire, est derrière les barreaux parce qu'elle est soupçonnée d'avoir placé 12 grammes de haschisch dans une paire de jeans destinée à un copain de son ami de coeur, tous deux détenus à la prison commune de Saint-Jérôme.

Selon la preuve de la Couronne, représentée par Me François Brière, Josée Beaudoin, de Montréal, aurait reçu un appel téléphonique de son ami, Gaétan Laurin, lui demandant de passer à l'appartement de son copain Stéphane Frappier pour prendre possession du vêtement et de la drogue, moyennant une récompense.

Josée Beaudoin s'est par la suite rendue à la prison commune de Saint-Jérôme, où elle aurait laissé un paquet à l'intention de Frap-

pier. Avant de remettre le colis à son destinataire, les gardiens l'ont fouillé et ils ont trouvé le haschisch.

Un peu plus tard, des membres de l'Unité des moeurs du détachement de Saint-Jérôme de la Sûreté du Québec se rendaient à Montréal arrêter la jeune femme.

Hier, le juge Roger Lagarde, de la Cour du Québec, a refusé, dans l'intérêt du public, de remettre Josée Beaudoin en liberté. C'est donc en prison qu'elle attendra son enquête préliminaire fixée au 23 mars.

C'est la deuxième fois en deux semaines que les gardiens de la prison commune de Saint-Jérôme trouvent de la drogue dans des colis destinés à des détenus.

Le juge Michel Héту a lui aussi refusé un cautionnement à Jocelyn Grégoire accusé d'avoir dissimulé sept grammes de haschisch sous la couverture d'un livre devant être remis à un détenu.

Jeune femme disparue

Les policiers de Brossard poursuivent actuellement leurs recherches pour retrouver Lise Brisebois, disparue depuis cinq jours.

La jeune femme de 23 ans, qui avait toujours l'habitude de communiquer fréquemment avec sa famille lors de ses déplacements, est disparue de son domicile de Brossard sans laisser de trace.

Les policiers ont retrouvé son automobile abandonnée sur le terrain de stationnement du centre commercial mail Champlain, à Brossard.

Lise Brisebois mesure 1,63 m (5 pieds 4 pouces), pèse 49 kg (107 livres), a les yeux pers, le teint pâle et les cheveux châtain clair et longs. Au moment de sa disparition, samedi dernier, elle por-



Lise Brisebois, 23 ans.

tait une jupe courte en suède noir, un chandail noir, des bas de nylon et des souliers noirs et un manteau en suède beige.

Tout renseignement concernant cette jeune femme doit être transmis au sergent-détective Réjean Sergerie ou à l'officier responsable de la Sûreté municipale de Brossard, à 676-7781 ou 676-7788.

Deux adolescentes reconnaissent avoir mis le feu au centre d'accueil Shawbridge

Trois mois après l'incendie meurtrier au centre d'accueil Le Village de Shawbridge, à Laval, deux adolescentes ont reconnu leur culpabilité.

Une troisième devrait les imiter le 20 mars prochain. Mardi, devant le juge Jacques Lamarque, à la Chambre de la jeunesse, à Laval, le sergent-détective Jean-Claude Giasson a raconté que six filles avaient planifié une évulsion dans la nuit du 19 janvier.

Le plan consistait à mettre le feu dans une chambre pour déclencher l'alarme et forcer

l'ouverture des portes. Elles avaient toutefois mal évalué le temps qui s'écoulerait entre le moment où la sonnerie se ferait entendre et l'ouverture des portes.

Incapables de s'enfuir rapidement, quatre adolescentes ont péri dans l'incendie. Elles étaient habillées, prêtes à s'évader avec le groupe.

Accusée de meurtre au deuxième degré, l'une des jeunes filles, âgée de 15 ans, a reconnu sa culpabilité à une accusation réduite de crime d'incendie et de négligence

criminelle, mardi. Les représentations sur sentence auront lieu le 24 avril.

L'adolescente et une autre compagne pourraient se retrouver dans un centre d'accueil à sécurité maximum pour une période de trois ans. Il s'agit de la sentence la plus sévère prévue par la loi.

Me Guy Cournoyer, qui représente l'une des adolescentes, a expliqué qu'il réclamerait une détention moins longue. Il appuiera sa demande sur le cas de Florent Cantin qui avait écopé d'une peine de pri-

son de deux ans moins un jour pour avoir allumé l'incendie de Chapais.

Une fois les procédures en cour terminées, le coroner tiendra une enquête qui portera surtout sur les mesures de sécurité à l'intérieur du centre d'accueil. La preuve soumise devant le tribunal révèle, en effet, qu'un gardien de sécurité, qui effectuait un remplacement ce soir-là, ignorait qu'il existait un système permettant d'ouvrir les portes magnétiques en cas d'urgence. De plus, le système d'alarme n'était pas relié au poste de pompiers.

PERSONNE NE BAT VOTRE CONCESSIONNAIRE JEEP ET EAGLE



Jeep

1000\$ DE REMISE GARANTIE*

sur Jeep Cherokee et Wagoneer Ltd. 90.



Eagle

1000\$ DE REMISE

sur Eagle Vista 89.

OU FAITES VOTRE CHOIX

MODÈLE	REMISE
Jeep Cherokee 89	1 500 \$
Jeep Wagoneer Ltd. 89	1 500 \$
Grand Wagoneer 89	1 500 \$
Grand Wagoneer 90	1 000 \$
Jeep YJ («S» exclu) 89, 90	500 \$
Jeep Comanche 89	500 \$

ET FAITES VITE!

MODÈLE	REMISE
Eagle Vista 90	500 \$
Familiale Vista 89 et 90	500 \$
Eagle Summit 90	1 000 \$*
Eagle Premier 90	1 000 \$
Eagle Premier 89	2 000 \$

*LA REMISE GARANTIE

Cette offre vous garantit que si la remise sur ces véhicules 90 augmente pendant l'année de fabrication 1990, Chrysler Canada vous enverra un chèque couvrant la différence. L'offre de remise garantie se termine le 30 septembre 90.

OU CHOIX D'OFFRE DE CRÉDIT SPÉCIAL DE CHRYSLER SUR CERTAINS MODÈLES.

VOYEZ VITE VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS.

* Les acheteurs au détail admissibles qui choisissent l'offre de crédit spécial de Chrysler n'ont pas droit aux remises du fabricant. Ces offres excluent les parcs et s'appliquent aux véhicules loués à long terme et aux achats au détail de véhicules admissibles seulement. Ces offres annulent et remplacent tous les autres programmes annoncés précédemment. Ce programme est offert pour les véhicules achetés et dont l'acheteur a pris livraison à partir du stock du concessionnaire entre le 1^{er} février 1990 et la date où Chrysler mettra fin au programme. L'acheteur doit payer les frais de transport, d'immatriculation, les taxes et les autres frais tels que l'assurance et l'enregistrement. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Les remises du fabricant peuvent être appliquées au prix d'achat des véhicules.

PERSONNE

MONTRÉAL

Automobiles Montréal
Dauphine Ltée
Montréal 331-6130

Concordia Auto Ltée
Montréal 273-2373

Lareau Automobiles Inc.
Montréal 937-5551

Le Cartier Jeep/Eagle Inc.
Montréal 323-4330

Micor Auto Inc.

Montréal 645-1611

LaSalle Jeep/Eagle
LaSalle 595-5995

À Ma Baie Automobiles Inc.
Pierrefonds 684-4400

Garage Spécial Service
Pointe-Claire 694-4841



RIVE-SUD

Rendez-Vous Auto Ltée
Brossard 466-2065

Automobiles de
St-Lambert Inc.
Greenfield Park 676-7901

Auto Montréal-Sud Inc.
Longueuil 670-8410

André Fortin Auto Inc.
Chambly 447-1234

Automobiles Segal Inc.
St-Bruno 653-3333

Automobiles Léo Gendron Inc.

Valleyfield 371-0711

Lestage Jeep/Eagle Ltée
St-Rémi 454-7591/861-4435

Sauvé Plymouth Chrysler Inc.
Mercier 698-2792

RIVE-NORD

Auto Vaisin Inc.
Laval 668-9222

Garage H. Fortin Ltée
St-Rose 625-2491

Performance Jeep/Eagle Inc.
Laval 687-3123

Laissez-vous emporter



JVC



conçu pour les amateurs de son. Équipé d'un récepteur 100 watts, d'une platine cassette, d'un lecteur laser et d'une télécommande, le tout accouplé d'une paire de haut-parleurs de haute qualité MORDAUNT-SHORT. Cet ensemble vous est présenté pour seulement **\$999**

VENEZ EN FAIRE L'ESSAI DANS UNE DE NOS 4 SALLES D'ÉCOUTE.

1679 St-Martin
Laval 687-7500

6380 St-Hubert
Mtl 272-7441

6175 Métropolitaine est
St-Léonard 321-2131

1203 Carré police
Longueuil 646-1824

LA BOUTIQUE ÉLECTRONIQUE

ATLANTIQUE *et* MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE

LA GRANDE FUSION

LES DEUX GRANDS S'UNISSENT!

**PLUS
BAS PRIX
GARANTI**
Demandez les détails

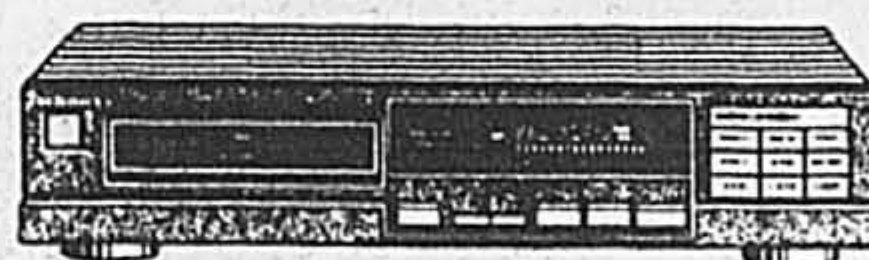
Ensemble
on est
#1



ACTIVATION GRATUITE SUR LE RÉSEAU
BELL CELLULAIRE. (Valeur 50\$)

TÉLÉPHONE CELLULAIRE MOBILE avec
fonction «mains libres»
(sans activation à notre magasin 699,99\$)

**NOVATEL
TECHNICS**

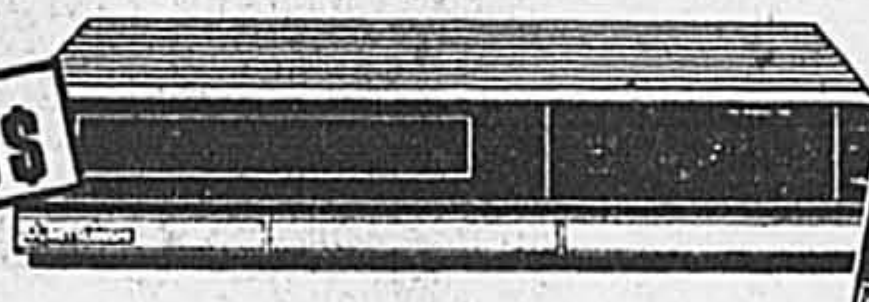


LECTEUR DE DISQUES AU LASER.

399⁹⁹

MITSUBISHI

ÉPARGNEZ 50\$



MAGNÉSCOPE VHS HI-FI
STÉRÉO 4 têtes, capacité de 181
canaux, programmation à l'écran,
8 émissions/4 semaines,
télécommande.
Rég. 799,99\$

749⁹⁹

SONY



MEUBLE AUDIO GRATUIT
ENSEMBLE AUDIO Récepteur AM/FM
stéréo, 110 watts par canal, égalisateur,
magnétocassette double, enceintes acous-
tiques 3 voies, télécommande.

999⁹⁹

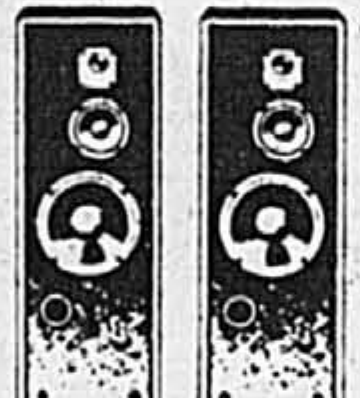
SANYO



TÉLÉCOULEUR 21"
Capacité de 177 canaux,
affichage à l'écran,
télécommande.

499⁹⁹

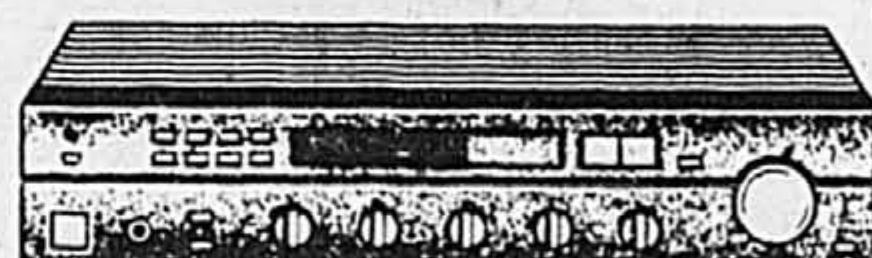
JBL



HAUT-PARLEURS
8 ohms/150 watts chacun

799⁹⁹

HARMAN KARDON



RÉCEPTEUR AM/FM STÉRÉO
35 watts par canal, syntonisateur
numérique.

599⁹⁹

CASSETTES AUDIO
60 min
SONY VX-60 AU CHROME.
29⁹⁹
pour 10

ÉCOUTEURS
HI-FI KOSS PRO-75
Rég. 119,99\$
99⁹⁹

RÉPONSEUR SANYO
avec contrôle à distance.
119⁹⁹

CHARGEUR SANYO
Pour 4 piles AA.
24⁹⁹

NETTOYEUR GENEVA
pour magnétoscope
VHS et Beta.
29⁹⁹

Le plus
grand choix
de marques
renommées

...ET PLUS ENCORE...

JUSQU'À
2500\$
DE CRÉDIT
INSTANTANÉ
Demandez les détails

ATLANTIQUE *et* MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE

PLUS DE 200 MAGASINS DANS TOUS LES GRANDS CENTRES COMMERCIAUX
Pour le magasin ATLANTIQUE le plus près de chez vous, signalez: (514) 328-1000

SUPERMAGASINS

ATLANTIQUE
6245, boul. Métropolitain Est
328-1406

MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE
6060, boul. Métropolitain Est
253-1122

MONTRÉAL

Place Montréal Trust
499-9760
10090, boul. St-Laurent
385-1000
Place l'Acadie-Beaumont
1138, rue Beaumont
Ville Mont-Royal
735-1161

MONTRÉAL-OUEST

Centre Super Carnaval
7401, boul. Newman
LaSalle
364-9734
Place du Marché
3460, boul. des Sources
D.D.O.
685-3600

MONTRÉAL-EST

13110, Est, rue Sherbrooke
644-1752

BANLIEUE-SUD

200, boul. d'Anjou,
Châteauguay
692-5520

2403, Chemin Chambly
Longueuil
468-0888
Mail Carnaval
999, boul. Taschereau
Greenfield Park
466-1555
1071 Nord, boul. du
Séminaire
349-5835

LAVAL

381, boul. Des Laurentides
669-0809
690, boul. Curé Labelle
682-6464
2600 C, Daniel Johnson
688-0560

L'état lamentable des routes et les «fous du volant»: un mélange explosif

FRANÇOIS FOREST

«Nous avons une mentalité effroyable sur les routes. Je comprends que nos voisins Ontariens nous appellent les fous du volant», déclare le coroner Marc-André Boulianne, qui vient de mettre un terme à l'enquête de Granby.

Cette enquête portait sur deux tronçons de quelques kilomètres sur la route 104 menant de Cowansville à Lac-Brome, et sur la route 139 entre l'autoroute 10 et Granby où, en 1988-89, 26 personnes ont perdu la vie, et 50 p. cent des victimes avaient moins de 25 ans.

Pourquoi autant d'accidents sur de petites routes habituellement fréquentées par des gens qui les connaissent? Essentiellement à cause d'un système routier mal adapté, d'un mauvais entretien des passages à niveau, de signalisation et de bordures mal balisées, d'un manque de surveillance policière et surtout, selon le coroner, d'une grave lacune dans l'éducation des jeunes.

«Il faut le faire, a-t-il dit à La Presse: 50 p. cent des victimes sont des jeunes de moins de 25 ans. Vous imaginez ce que ça signifie pour la région? L'alcool n'a rien à voir avec ces décès: deux cas sur 26. Mais quand un camion chargé qui roule à vive allure n'a que 100 pieds pour arrêter parce que la lumière verte passe au jaune, il ne faut pas s'attendre à ce qu'il arrête au stop.»

Le coroner Boulianne évoque des problèmes d'infrastructures routières, de surveillance policière inadéquate, de l'éducation déficiente des conducteurs, mais aussi d'une lacune du service d'urgence.

«L'alcool au volant est de moins en moins un problème; cela dit, la police affirme qu'elle manque de personnel pour constituer une force policière de la route.»

Quelles recommandations fera-t-il? «Je n'en sais encore rien mais j'ai tendance à croire que les mémoires qui m'ont été soumis en ce qui a trait au besoin d'éduquer les enfants dès l'école primaire quant aux risques de conduire rapidement feront du chemin. De même que que dès la sixième année, il semble que les écoliers puissent être à même de faire des massages cardiaques si on le leur enseigne.» Ce qui, ajoute-t-il en substance, pourrait éviter que des accidentés agonisent dans des fossés en attendant l'urgence-Santé parce que personne n'est capable de poser le bon geste au bon moment.

Une première au Québec

L'enquête confiée au coroner Boulianne était une première au Québec, et il dit avoir «la preuve que le travail que j'ai fait peut s'appliquer partout en province». Il doit soumettre 26 rapports pour autant de décès. Pour cela, il lui aura fallu 276 exhibits, écouter près de 300 témoignages et mémoires provenant tant de la Fondation des maladies du cœur que de la Sureté du Québec.

Ce qui l'amène d'ailleurs à se demander comment il se fait que l'on puisse avoir un permis de conduire quand ce permis est révoqué pour deux ans! Et il ajoute: «Le Conseil du trésor n'a toujours pas répondu à la SQ qui veut embaucher 200 policiers de la route.»

Le coroner Boulianne estime

par ailleurs que le gouvernement a l'obligation d'améliorer son réseau routier, et il en fait même

une question de santé publique. Une partie du réseau routier a plus de 20 ans, a-t-il précisé, et 40

p. cent des décès surviennent l'hiver sur une surface glacée que le ministère des Transports ne s'en-

gage pas à faire fondre à moins d'une accumulation de deux centimètres.

L'an dernier, au Québec, la route a fait 1 100 victimes, presque deux fois plus qu'en Ontario.

ÉCONOMISEZ DANS TOUT LE MAGASIN À CHAQUE RAYON

SI VOUS AVEZ BESOIN DE: stores verticaux, stores horizontaux, stores plissés, literie, rideaux, draperies, accessoires de salle de bains, nappes, ou accessoires de cuisine.

LAISSEZ TOUT TOMBER... VENEZ CHEZ AU BON MARCHÉ!

LA VENTE DU SIÈCLE

«J'ai économisé 50% sur le prix de mon achat»

Mme Doris Laverdière
Ste-Clotilde-de-Châteauguay



VENEZ DE CINQ MILES OU CINQ CENTS MILES, ÇA VAUT LA PEINE! VENEZ DE PARTOUT ET ÉPARGNEZ!

NOUS FABRIQUONS LES STORES PLISSÉS, VERTICAUX ET VÉNIITIENS DE N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ, AUX PLUS BAS PRIX!

STORES HORIZONTAUX

STORES HORIZONTAUX PVC 1"

En vinyle de 1^{re} qualité 4 couleurs décoratives

16x45	2 ⁹⁹	16x64	6 ⁹⁹
18x45	4 ⁹⁹	18x64	7 ⁴⁷
20x45	4 ⁹⁹	20x64	7 ⁹⁹
24x45	6 ⁴⁹	24x64	8 ⁹⁹
27x45	6 ⁷⁷	27x64	8 ⁹⁹
28x45	8 ⁹⁹	28x64	13 ⁸⁸
31x45	7 ⁹⁹	31x64	13 ⁹⁹
33x45	10 ⁹⁹	33x64	15 ⁸⁸
36x45	8 ⁹⁹	36x64	12 ⁹⁹
40x45	10 ⁹⁹	40x64	17 ⁹⁹
44x45	11 ⁹⁹	44x64	15 ⁹⁹
48x45	12 ⁹⁹	48x64	16 ⁹⁹
54x45	17 ⁹⁹	54x64	25 ⁹⁹
60x45	16 ⁹⁹	60x64	21 ⁹⁹
64x45	19 ⁹⁹	64x64	24 ⁹⁹
72x45	21 ⁹⁹	72x64	27 ⁹⁹
77x45	23 ⁹⁹	77x64	32 ⁹⁹
PORTE-PATIO 78 x 84	39 ⁹⁹		

STORES HORIZONTAUX 100% ALUMINIUM 1"

18x45	3 ⁹⁹	18x64	5 ⁹⁹
24x45	7 ⁹⁹	24x64	11 ⁹⁹
27x45	8 ⁹⁹	27x64	13 ⁹⁹
31x45	10 ⁹⁹	31x64	17 ⁹⁹
36x45	13 ⁹⁹	36x64	22 ⁹⁹
40x45	18 ⁹⁹	40x64	25 ⁹⁹
44x45	23 ⁷⁷	44x64	27 ⁷⁷
48x45	23 ⁹⁹	48x64	27 ⁹⁹
60x45	25 ⁹⁹	60x64	36 ⁹⁹

STORES VÉNIITIENS Plus de 78 couleurs en 600 grandeurs en magasin dans les hauteurs 45", 64", 78".

STORES PLISSÉS

18x45	12 ⁹⁹	18x64	16 ⁹⁹
20x45	14 ⁹⁹	20x64	18 ⁹⁹
23x45	15 ⁹⁹	23x64	19 ⁹⁹
24x45	16 ⁹⁹	24x64	21 ⁹⁹
26x45	17 ⁹⁹	26x64	23 ⁹⁹
27x45	18 ⁹⁹	27x64	24 ⁹⁹
30x45	19 ⁹⁹	30x64	25 ⁹⁹
31x45	20 ⁹⁹	31x64	27 ⁹⁹
35x45	22 ⁹⁹	35x64	28 ⁹⁹
36x45	23 ⁹⁹	36x64	29 ⁹⁹
38x45	24 ⁹⁹	38x64	34 ⁹⁹
40x45	27 ⁹⁹	40x64	36 ⁹⁹
44x45	29 ⁹⁹	44x64	38 ⁹⁹
48x45	34 ⁹⁹	48x64	39 ⁹⁹
54x45	39 ⁹⁹	54x64	44 ⁹⁹
60x45	39 ⁹⁹	60x64	49 ⁹⁹
64x45	49 ⁹⁹	64x64	59 ⁹⁹
72x45	59 ⁹⁹	72x64	69 ⁹⁹

STORES VERTICAUX

VERTICAUX PVC RIGIDES* 75" x 84" POUR PORTE-PATIO

VERTICAUX EN TISSU EN STOCK 75" x 84" 19⁹⁹

VERTICAUX EN ALUMINIUM 3 1/2" 75" x 84" 34⁹⁹

VERTICAUX MINI PVC 2" EN STOCK 75" x 84" 38⁹⁹

VERTICAUX DE LUXE POUR PORTE-PATIO* 75" x 84" 45⁹⁹

VERTICAUX TEXTURES 3 1/2" 75" x 84" 48⁹⁹

VERTICAUX MINI ALUMINIUM 2" EN STOCK 75" x 84" 48⁹⁹

VERTICAUX GROOVER* 75" x 84" 58⁹⁹

VERTICAUX MIROIR DE LUXE 75" x 84" 118⁹⁹

STORES VERTICAUX, HORIZONTAUX ET PLISSÉS, STORES DE TOILE, RIDEAUX, DRAPERIES, LITERIE, ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN

Achetez-en 1, obtenez-en 1 à 1/2 PRIX

Achetez-en 3, obtenez-en 1 DE PLUS GRATUIT

Achetez-en 5, obtenez-en 2 DE PLUS GRATUITS

Achetez-en 7, obtenez-en 3 DE PLUS GRATUITS

L'article à 1/2 prix ou gratuit doit être d'une valeur égale ou inférieure à l'article acheté. L'offre ne s'applique pas aux articles annoncés ici. Épargnez toujours sur nos bas prix réguliers, même durant notre Vente du Siècle!



LA PLUS GRANDE VENTE DE 1990 AVEC LES PLUS BAS PRIX DE 1990 EST MAINTENANT EN VIGUEUR!

L'article à 1/2 prix ou gratuit doit être d'une valeur égale ou inférieure à l'article acheté. Cette offre ne s'applique pas aux articles annoncés ici.

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE

Au Bon Marché



UNE SEULE ADRESSE 3500 boul ST-JOSEPH Est

entre boul. St-Michel et Pré-IX
HEURES D'AFFAIRES OUVERT
Lundi au Merc. 9h15 à 18h
Jeu. Vend. 9h15 à 21h
Samedi 9h à 17h

VASTE STATIONNEMENT GRATUIT 259-3500

1-800-363-3030



CHÈQUES ACCEPTÉS

*Couleurs sélectionnées. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Nous vous emmenons tout droit

à Halifax

Nous allons tout droit à Halifax, quatre fois par jour. Quatre vols sans escale, à l'aller comme au retour, entre Montréal et Halifax. Et sur la plupart de ces vols vous pouvez faire le voyage dans le confort de notre classe Affaires.

Et avec Aéroplan, chacun de vos voyages compte davantage.

AirCanada

Retour à la normale à la STCUM

Tous les circuits d'autobus sur l'ensemble du réseau de la STCUM doivent fonctionner normalement, demain matin. C'est ce qu'a indiqué la STCUM hier, en confirmant qu'il ne reste que trois circuits à rétablir.

Ce matin, trois autres circuits sont entrés en service, soit le 15 (rue Sainte-Catherine entre Atwater et le métro Papineau), le 36 (Monk, du métro Angrignon au métro Place Saint-Henri), et le 124 (Victo-

ria, du métro Vendôme au métro Du Collège).

Les trois derniers circuits qui doivent être rétablis demain sont le 35 (Notre-Dame, du métro Place Saint-Henri au métro Papineau), le 137 (Verdun, du métro Verdun à l'avenue Stephens), et le 212 métrobus Lakeshore (du métro Lionel-Groulx au boulevard Saint-Charles, via la route 20).

Quant aux négociations entre la STCUM et ses employés d'entretien, elles reprennent ce matin.

Le Devoir lance un appel à tous pour recueillir deux millions \$

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le quotidien *Le Devoir* a lancé hier auprès du grand public une campagne de souscription comme il avait l'habitude de le faire dans les années 50.

Le directeur de la publication, M. Benoît Lauzière, a en effet annoncé hier qu'il lançait d'urgence le «réseau des Amis du *Devoir*». Il espère ainsi pouvoir combler rapidement le déficit de deux millions \$ accumulé depuis 1983. C'est à cette condition, a-t-il expliqué, que la publication pourra «demeurer journal indépendant».

Jusqu'à maintenant, a rappelé le directeur au cours d'une entrevue, le journal s'est borné à recueillir des appuis financiers du milieu corporatif. Hydro-Québec a par exemple fait un don de 150 000 \$ et le Mouvement Desjardins s'est pour sa part porté acquéreur de 200 000 actions votantes. Des observateurs, on le sait, ont reproché cette action jugeant qu'elle empêchait le journal de maintenir toutes ses distances par rapport à ses généreux donateurs.

M. Lauzière a reconnu que son geste d'hier renouait avec une ancienne tradition d'appel à l'aide auprès du public et qu'il se ren-

dait ainsi au désir de sa propre équipe de rédaction pour élargir la base de ses appuis financiers.

Dans un texte éditorial paru dans l'édition d'hier, M. Lauzière rappelle que la sollicitation auprès des grandes compagnies n'a permis de recueillir, jusqu'à maintenant, que 600 000 \$. Il précise que le quotidien a par ailleurs un «urgent besoin» de recueillir, «d'ici la fin du mois de mars», au moins la moitié de la dette de deux millions \$ contractée auprès de l'imprimeur, la compagnie Dumont, une filiale de Quebecor.

Appelé «campagne de financement 1990», l'appel à tous est présenté sous forme d'un coupon de souscription publié en page éditoriale. Les lecteurs sont, dans ce cadre, appelés à dire s'ils veulent «s'impliquer dans le réseau d'amis du *Devoir*».

Le porte-parole du syndicat des journalistes du *Devoir*, M. Jean-Denis Lamoureux, a dit hier qu'en organisant ainsi une campagne publique, le directeur «se rend aux demandes des rédacteurs». Il ajoute qu'en agissant ainsi, la base des appuis financiers sera plus diversifiée et l'influence des compagnies d'autant diluée.

Hier, les porte-paroles de la Fé-

dération des travailleurs du Québec (FTQ) ont reconnu avoir demandé à leurs 450 000 membres d'appuyer financièrement *Le Devoir*. D'ailleurs, une lettre a été envoyée il y a deux semaines aux quelque 1200 sections locales de la FTQ pour inciter les membres à contribuer à la souscription publique.

La CSN n'a pas encore été sollicitée mais, a dit un porte-parole, «si elle l'était, elle accueillerait la demande d'un bon oeil».

Depuis le début années 60, soit lorsque M. Claude Ryan accéda à la direction de la publication, *Le Devoir* n'avait plus connu ces grandes souscriptions publiques bruyantes qui faisaient appel à l'ardeur patriotique de ses «amis». M. Gérard Filion, le prédecesseur de M. Ryan, avait déclaré, en 1963, que *Le Devoir* s'était installé dans «une modeste aisance» et qu'il n'était dorénavant plus nécessaire d'avoir recours, tambour battant, aux campagnes de souscription publique.

Le Devoir, disait alors sa direction, devait enfin vivre sa vie ordinaire dans le contexte général de la concurrence. M. Ryan, en 1965, s'était pour sa part borné à organiser une simple campagne d'abonnements.

Entente de principe avec les cols blancs

Une entente de principe est intervenue hier entre les dirigeants du syndicat des cols blancs de Montréal et de la CUM et leur employeur en vue du renouvellement de la convention collective.

Cette entente devait toutefois être entérinée par une assemblée générale des syndiqués avant d'entrer en vigueur.

Les négociations n'ont donné lieu à aucun affrontement et se sont déroulées dans un climat d'harmonie.

Manifestants évacués

La police de la CUM a procédé hier à l'évacuation de 500 employés syndiqués d'Hydro-Québec qui avaient envahi les bureaux administratifs des secteurs ouest (Côte-Vertu) et sud (Fulm) de la société.

En demandant l'évacuation, la direction d'Hydro a dit vouloir éviter la répétition d'actes de vandalisme comme ceux commis la semaine dernière dans ses locaux du secteur nord (rue Esplanade). Les bureaux y avaient été saccagés lors du passage de quelques centaines de manifestants qui protestaient contre le blocage des négociations avec Hydro.

Malgré les incidents d'hier, les négociations se sont poursuivies en après-midi entre le SCFP et les représentants d'Hydro, en présence du conciliateur du gouvernement du Québec.

CLUB 402 HOMME

- Costumes importés d'Italie 100% laine
- Coupe exclusive
- Nous avons un tailleur sur place pour vos retouches

1237, rue de la Montagne (3e étage) Montréal
Tél.: 861-3636



AUBERGE Le Malard
LAC BROME

FÊTEZ L'ARRIVÉE DU PRINTEMPS À L'IRLANDAISE
OBTENEZ 1 NUIT D'HÉBERGEMENT GRATUITE* AVEC NOTRE FORFAIT PRINTEMPS DU MOIS DE MARS 1990

*applicable jusqu'au 15 juin 90 sauf les samedis

FORFAIT PRINTEMPS: 2 NUITS D'HÉBERGEMENT, 2 SOUPERS, Buffet Smorgasbord les samedis soirs, Souper dansant avec duo jazz le 17 mars, CAFÉ IRLANDAIS, 2 DÉJEUNERS de \$130 à \$230 p.p.

BRUNCH DU DIMANCHE SPÉCIAL 2 POUR 1 JUSQU'AU 8 AVRIL **1850\$** POUR DEUX

RÉSERVATION: (514) 243-5006/5755 Auberge Le Malard, 572, Lakeside, Ville Lac Brome (Foster), Québec J0E 1R0

6 mois sans intérêt!* LA VENTE CAMÉRA VIDÉO un événement à ne pas manquer

JVC *La plus légère!* **GR-11*** **699**

- Caméra VHSC
- Utilisation simple
- Autofocus
- Zoom 3:1

JVC *Entièrement automatique!* **GR-25*** **1099**

- Caméra VHSC
- Obturbateur grande vitesse
- Autofocus

JVC *Super VHS!* **GRS-55*** **1299**

- Caméra Super VHSC
- Haute résolution
- Animation
- 4 pages surimp.

RCA *VHS PLEINE GRANDEUR!* **CC-300*** **999**

- Caméra VHS
- Haute qualité
- Autofocus
- Zoom

VHS ou VHS Compact

JVC **GR-60** **1499**

- Autofocus
- Têtes d'effacement volantes
- Haute qualité
- Zoom 8:1

JVC **GFS-500** **1799**

- Haute résolution
- Têtes d'effacement volantes
- Autofocus
- Zoom 8:1

JVC **GRS-70** **1799**

- Haute résolution
- Têtes d'effacement volantes
- Autofocus
- Zoom 8:1

JVC **GFS-550** **1799**

- Haute résolution
- Têtes d'effacement volantes
- Autofocus
- Zoom 8:1

LIQUIDATION

CENTRE HI-FI

télévision		télévision		télévision		magnétoscope		magnétoscope		magnétoscope	
JVC	14" COULEUR TÉLÉC. 399\$	TOSH	28" MONITEUR STÉRÉO 28519 899\$	JVC	28" SVHS 560 LIGNES 1799\$	JVC	VHS 3 TÊTES TÉLÉC. 469\$	JVC	4 TÊTES DIGITAL HI-FI 999\$	JVC	SVHS HI-FI STÉRÉO 4 TÊTES 1799\$
RCA	21" COUL. ECRAN CARRÉ 449\$	JVC	29" SVHS STÉRÉO C2779 1399\$	RCA	28" COULEUR STÉRÉO 26020 799\$	JVC	4 TÊTES DIGITAL TÉLÉC. 799\$	JVC	HI-FI DIGITAL 4 TÊTES 1399\$	JVC	SVHS HAUTE GAMME 1899\$

* 40% dépôt requis, 6 paiements mensuel pour une période de 6 mois, aucun frais aucun intérêt, sujet à l'approbation du crédit

SEULEMENT 425\$ LE COSTUME

LES DROGUES ET L'ALCOOLISME, CA TOUCHE TOUT L'MONDE!



LE TÉLÉTHON JEAN LAPOINTE

Le dimanche 18 mars 1990, de 11 h à 23 h sur les ondes de



Centre Pierre-Charbonneau Metro Viau Entrée libre

ROYAL LEPAGE

Où vous passez en premier

FÉLICITATIONS!

CHACQUE ANNÉE, NOUS SOMMES FIERS DE RENDRE HOMMAGE À NOS MEILLEURS AGENTS QUI ONT AIDÉ DES MILLIERS DE PERSONNES À VENDRE ET À ACHETER UNE PROPRIÉTÉ DANS LES CONDITIONS ACTUELLES DU MARCHÉ.

CLUB
DES DIX



Pauline Bates, B.A.
Westmount
935-8541



Fernande Marquis-Sirois
Hull
(819) 770-9221



David Lenkorn
Westmount
935-8541



Georgette Drummond, B.A.
Westmount
935-8541



Betty Tabah
Ville Mont-Royal
342-9671



Liliane Lessard
Trois-Rivières
(819) 379-4322



Lucile R. Mercier
Outremont
271-4820



Audrey B. Culver
Westmount
935-8541



Gerda Schieder
Montréal-Ouest
489-4986



Jim Davidson
Kirkland
697-4460

PALME D'OR DU PRÉSIDENT



Rhona Abramowitz
Rosemere
437-6100



Ghislaine Adeland
Ville Mont-Royal
324-9671



Jean-Jacques Alarie
Trois-Rivières
(819) 379-4322



Marielle Allard, FRI
Dorval
631-6731



Huguette Auger
Brossard
672-0235



Gloria Bartlett
Brossard
672-0235



Danielle Beland
Hull
(819) 770-9221



Ellen (Peggy) Belcher
N.D.G.
481-0241



Edith Ann Berman
Westmount
935-8541



Claire Bernier
St-Lambert
672-0321



Keith S. Bortola
Beaconsfield
694-6840



Barbara Besner-Kitman
Westmount
932-1112



Fabio'a Boily
St-Foy
(418) 653-3691



Yolande Bougie
Beaconsfield
697-9181



Claude R. Bourdeau, FRI
Hull
(819) 770-9221



Maureen Brosseau, BSc
Westmount
935-8541



Colette Brousseau
St-Hubert
445-7000



Dora Brunet
Chomedey
687-1010



June Buchanan
D.D.O.
684-4746



Suzanne Burton
Pointe-Claire
697-9430



Monique Campeau
Hudson
458-5365



Deena Caplan
Côte St-Luc
487-9560



Bernard Charlebois
Pointe-Claire
697-8820



Michelle Chicoine
N.D.G.
481-0241



Pauline Coupal
Carré St-Lambert
672-6020



Sacha Curis
Beaconsfield
694-6840



Maria da Graca da Cruz
N.D.G.
481-0241



Geneviève de Alzy
Charlesbourg
(418) 627-4321



Carole Delaney
Westmount
935-8541



Paula Demers
St-Laurent
337-5170



Albert Di Cesare
Pointe-Claire
697-8820



Cecile Duchesne
Chomedey
687-1010



Denise Duprat, FRI
Cowansville
263-7711



Marc DuSablón
Duvernay
661-6660



Janet Ellerbeck
Hudson
458-5365



Sigrid Emery
Châteauguay
691-5955



Ruth Filiatrault
St-Foy
(418) 653-3691



Brian Foster
Westmount
932-1112



Jocelyne Freeman
Dorval
631-6731



Raymond Gingras
Neuchâtel
(418) 843-1151



Joyce Goldberg
Montréal-Ouest
489-4986



Louise Gosselin
Seguin
(819) 684-2260



Francoise Goulet
St-Eustache
472-9704



Viateur Grondin
Chomedey
687-1840



Micheline Guerin
Neuchâtel
653-1576



Joanna Gulkowski
Hull
342-9671



Judy P. Hardy
Hull
458-5365



Dolly Heffez
V.M.R.
342-9671



Janine Hudson, FRI
St-Bruno
653-1576



Danielle Jeanson
Rosemere
437-6100



Rita Kayam
V.M.R.
342-9671



Patricia Kert
Côte St-Luc
487-9560



Marjorie Kyle
Beaconsfield
697-9181



Huguette Lamirande
Aylmer
(819) 684-2260



Richard Laplante
Aylmer
(819) 684-2260



Louise Larouche
Aylmer
(819) 684-2260



Lana G. Laveau
Neuchâtel
(418) 843-1151



Helen Lavergne
Beaconsfield
694-6840



Lucette Le Houssier
St-Foy
(418) 653-3691



Philip LeMay
V.M.R.
(819) 684-2260



Andrée Lennon
St-Foy
(418) 653-3691



Nicole Lislols
V.M.R.
342-9671



Renée Long
Chomedey
687-1010



Isabella MacDonald
Côte St-Luc
487-9560



Anthony A. McDowell
Kirkland
697-4460



Brian McGuigan
Westmount
932-1112



Joan McGugan, BComm
Westmount
932-1112



Merle McHugh
Pointe-Claire
697-8820



Selma Menezes
Côte St-Luc
487-9560



Roger Mondoux
Hull
(819) 770-9221



Stella Mongeau
V.M.R.
342-9671



Marthe K. Moquin
Carré St-Lambert
672-6020



David J. Morgan
St-Lambert
363-5100



Jean M. Murray
Westmount
932-1112



Deborah Newton
Montréal-Ouest
487-3400



Nancy Newton
Montréal-Ouest
487-3400



David Nicholls
Neuchâtel
697-8820



Marielle Nicole
Châteauguay
691-5955



Raynald Nolin
Charlesbourg
(418) 627-4321



Marie-Yvonne Paint
Westmount
935-8541



Pierre Paradis, MSc
Neuchâtel
(418) 843-1151



Marilyn Partridge, FRI
Châteauguay
691-5955



Fred Pellerin
Kirkland
697-4460



Marthe Perras-Gagnon
St-Bruno
653-1576



Marie Perreault
St-Eustache
472-9704



Dorlano Perrone
Montréal-Nord
325-2610



Christine A. Phelan
Hudson
458-5365



Andrée Plouffe
Hull
(819) 770-9221



Denis Poulin
St-Foy
(418) 856-9660



Joan Prévost
Westmount
935-8541



Jo-Ann Proctor
Pointe-Claire
697-8820



Liane Redding
St-Foy
342-9671



Helene Roy
St-Foy
(418) 653-3691



Huguette Roy
Pointe-Claire
697-9430



Rita Roy
Pointe-Claire
697-9430



Jacqueline Séguin
V.M.R.
342-9671



Elizabeth Solek
St-Lambert
672-0321



Jeannot Taillefer
Outremont
271-4820



Anne Thiberge
Trois-Rivières
(819) 379-4322



Hélène K. Touzin
Neuchâtel
(418) 843-1151



Patricia Tremblay
Gatineau
(819) 561-0223



Lynd Vinet
Westmount
935-8541



Adrienne Walker, FRI
St-Lambert
672-0321



Homa Walter
Pointe-Claire
697-8820



Susan Woods
Kirkland
697-4460

Des interrupteurs «intelligents» et des jets d'eau tranchants

CAROLE THIBAudeau

■ Les interrupteurs peuvent-ils être intelligents? Peut-être pas ceux d'aujourd'hui mais ceux de la prochaine génération, oui!, apprend-on au cinquième Salon annuel de la fabrication automatisé,

visité hier et aujourd'hui par plus de 7000 industriels lancés dans la fabrication assistée par ordinateur (FAO).

«En mariant les capteurs et les interrupteurs avec de minuscules circuits intégrés, on les rend intelligents, comme c'est déjà le cas

des «cruise control» sur les automobiles», explique Gilles Masse, représentant technique chez Honeywell.

Les automobiles ont de plus en plus de détecteurs destinés à tous les usages: non seulement pour le niveau d'huile, la vitesse et la température du moteur, mais aussi maintenant pour les phares, les essui-glaces, le pilote automatique, les fenêtres, les freins, etc.

Pour chaque détecteur, une paire de fils électriques part du capteur jusqu'au centre de contrôle, ce qui alourdit la machine. Avec les capteurs intelligents, il suffira d'un seul fil qui fera le tour de tous les capteurs. Ce fil véhiculera l'information infor-

matique envoyée par les capteurs avec leur signature. En bout de ligne: un affichage précis sur le tableau de bord. On peut même imaginer le filage en fibres optiques, ce qui allège encore plus la carlingue ou la carrosserie, de même que la facture d'énergie.

Plus d'une centaine de participants exposent à ce salon bourré d'ordinateurs, de postes de contrôle et censeurs toutes catégories. On compte parmi eux des grands noms comme IBM, Data General, McDonnell Douglas, Hewlett-Packard, Panasonic/Matsushita, Schlumberger, etc., de même qu'un certain nombre de moyennes entreprises tributaires de la FAO.

Un des points les plus achalandés du salon est celui de «Aqua-coupe technologie», une firme québécoise qui conçoit et entretient des robots qui scient les matériaux avec un mince et puissant jet d'eau, additionné ou non d'abrasif.

Sur leur table, des pièces taillées dans le bronze, le marbre, le fibre de verre, la mousse isolante, le cuir, le fer, etc. Sur un vidéo, un jet d'eau adroitement dirigé par un bras de fer (littéralement) taille une fenêtre dans une coque de bateau. «L'opération demande quatre minutes, alors qu'avec une scie, il faut 45 minutes», affirme Michel Pilon, de chez Aquacoupe.

M. Pilon rapporte que son entreprise, à peine âgée de 18 mois, a équipé d'un robot coupeur d'une valeur d'un demi million de \$ une compagnie qui taille des pièces d'aluminium et de cuivre d'une épaisseur de quelques centimètres.

«Cette compagnie comptait auparavant pour environ 900 000 \$ de frais de coupe par année, dit-il. Avec le robot au jet d'eau, elle a réduit cette facture à 300 000 \$. Le coût de production a diminué de 20 p. cent. Employée aux endroits stratégiques, c'est-à-dire là où il y a des entonnoirs dans la production, l'aquacoupe apporte souvent une amélioration spectaculaire».



Clément Jetté vérifie d'un geste expert la densité du nouveau sirop d'érable.

PHOTO PIERRE CÔTE, La Presse

Des érablières à la fine pointe de la technologie

CAROLE THIBAudeau

■ C'est reparti! Les érables se la coulent douce depuis samedi chez les frères Jetté, de Mirabel, ce qui interdit aux acériculteurs d'en faire eux-mêmes autant, pour le mois à venir en tout cas.

Clément, François, Laurent et Sylvain Jetté, acériculteurs à la fine pointe de la technologie, ont remis en marche la grosse bouilloire le week-end dernier. Déjà, des gallons de sirop parfumés et à peine refroidis sont enlevés tous les jours en direction des supermarchés ou des tables familiales.

Chaque printemps, c'est le même joyeux branle-bas de combat pour les quatre frères Jetté, acériculteurs de père en fils: on ajuste le moindre joint des tubulures, on vérifie le rendement des séparateurs, on astique les cuves des évaporateurs, on attend que l'eau remplisse les cuves, on chauffe, on jauge et... on met en bouteille.

La vapeur s'engouffre dans le trou lumineux au sommet du toit de bois. Dans cet univers entre quatre murs de planches, l'air est humide et sucré. François Jetté ajuste la pompe à pression du séparateur par osmose inversée, étonnant objet high-tech dans cette coquette cabane de grand-père.

À l'autre extrémité de la chaîne de production, Clément, tel un alchimiste derrière ses fourneaux, jauge d'un oeil expert la densité du produit fini, extra-clair il va sans dire, à l'aide de son hydromètre. Ce dernier est une version moderne du densitomètre, adapté à la cuisson du sirop d'érable. Il a cette aptitude particulière de pouvoir évaluer la densité requise quelle que soit la température du sirop en train de refroidir.

Autrefois, dans cette famille de huit garçons et cinq filles, on se relayait pour entailler les 1500 érables et recueillir la précieuse sève. «Il fallait de nombreux bras, sans cela on n'y arrivait pas, se souvient François Jetté. Aujourd'hui, avec toute la tubulure installée, on est beaucoup moins vulnérable aux petits accidents et aux variations du débit. Lorsque la sève monte, on n'a qu'à ouvrir quelques boutons et à s'occuper de réduire l'eau en sirop.»

Les frères Jetté ont installé des tubulures depuis dix ans et ont adopté l'osmose inversée depuis huit ans. Ces deux innovations modernes sont à l'origine des grandes érablières. La Mirablière des frères Jetté, quant à elle, a peu à peu grossi jusqu'à compter 31 000 entailles.

Par osmose inversée, on réduit des deux tiers l'eau d'érable, avec un débit de 900 gallons à l'heure dans les séparateurs actuels.

Le procédé d'osmose inversée est aussi utilisé sur les bateaux pour rendre douce de l'eau de mer. Les œnologues s'en servent pour «réduire» un vin qui manque de caractère.

Du point de vue technique, à part un nouveau chalumeau du nom commercial de «chalumac», plus étanche et plus doux pour l'arbre que ses prédécesseurs, la technologie n'a pas véritablement fait de bond important cette année.

Mais c'est du côté politique que la révolution a eu lieu. Au cours des 12 derniers mois, le monde acéricole s'est radicalement transformé. La banque de sirop d'érable (pour atténuer les effets d'un surplus de production) et l'adoption, en décembre dernier, d'un plan conjoint des producteurs de sirop d'érable, sont les principaux éléments de cette transformation.

ENFIN UN CONTENANT À LA HAUTEUR DU CONTENU



Un contenu que vous connaissez bien, maintenant offert dans un contenant pratique, esthétique, bien adapté au rythme de la vie moderne. Fidèle à la qualité Savourin, ce contenant assure une conservation adéquate parce qu'hermétique. Il est disponible en format passe-partout de 250g. Enfin un contenant à la hauteur du contenu.

Le Beurre SAVOURIN

ÉCONOMISEZ .30¢

Au détaillant: Agropur vous remboursera ce coupon à sa valeur habituelle à la condition que vous le receviez de votre client selon les termes de l'offre du coupon. Toute autre utilisation constitue une fraude. L'omission de fournir sur demande à Agropur une preuve suffisante que vous avez observé ces conditions pourra annuler le coupon.

Postez les coupons à: Agropur, Case postale 3000, St-Jean (Nouveau-Brunswick) E2L 4L3

Limite: un bon par achat

Date d'expiration: 31 août 1990

29201222

LA LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION DANS LES ANNÉES 90

Forum organisé par la Ligue des droits et libertés

17 MARS

Panélistes de tous les milieux: Centrales syndicales, organisations d'autochtones, de femmes, d'immigrants Commission des droits de la personne, journalistes.

UQAM, Pavillon Hubert-Aquin (A-2805) à 13 h (entrée gratuite)

SOUPER-BÉNÉFICE - HÔTEL MÉRIDIEN - 19 h

Invité(e)s d'honneur: Maire Jean Doré
Madame Juanita Westmoreland-Traoré
Révérend C. T. Vivian (ex-collaborateur de Martin Luther King)

Coût: 50 \$

Parrainé par la Fondation Léo-Cormier

SALUEZ LE PRINTEMPS À CKAC 73... PLUS DE 50 000 \$ EN PRIX À GAGNER AU BOUT DU FIL!

À VOUS DE JOUER!
PRÊT... TÉLÉPHONEZ
790-7373

24 heures sur 24.
Sept (7) jours par semaine.
Téléphonez!
Jouez avec nos animateurs.
Écoutez CKAC 73 et gagnez!

Règlements disponibles à CKAC.
Participez jusqu'au 29 avril 1990 inclusivement.
★ Les frais d'interurbain sont applicables.
Se joue seulement à l'aide d'un appareil possédant une ligne «Touch Tone».

CKAC 73
LA SUPER STATION DE MONTRÉAL